



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



L'année 2025 a confirmé la solidité et la vitalité de notre réseau. Avec 55 Groupements de Créateurs en activité et près de 3 800 personnes accompagnées, nous poursuivons un développement maîtrisé, ancré dans les territoires et toujours au service des personnes les plus éloignées de l'emploi, avec la même conviction : l'envie d'entreprendre est un levier puissant de remobilisation, d'autonomie et d'insertion.

En 2025, nous avons aussi franchi plusieurs étapes structurantes. La publication de notre premier rapport d'impact, intégré à ce rapport d'activité, marque une avancée importante dans la mesure et la valorisation de effets de nos actions. Elle vient confirmer ce que nous observons chaque jour sur le terrain : la pertinence de nos pratiques, la qualité de l'accompagnement proposé et l'utilité sociale de notre approche pédagogique, mais aussi la mobilisation des professionnel.le.s pour renseigner le système d'information du réseau.

Cette année a également été celle de la consolidation et du déploiement. Le réseau a poursuivi l'essaimage de la démarche, formé près de 80 nouveaux professionnels, labellisé 11 Groupements de Créateurs et renforcé ses outils et son maillage avec les acteurs de l'entrepreneuriat.

La poursuite du déploiement des modules "Tous entrepreneurs... de son avenir !" et "Tous solidaires !" illustre, elle aussi, notre capacité à proposer des réponses concrètes, innovantes et transférables.

Au-delà de ces réalisations, je retiens surtout la force du collectif. Du travail sur le nouveau projet stratégique 2026-2030 à l'atelier annuel de mutualisation à Dunkerque, en passant par le Concours national, les commissions de labellisation et la valorisation du réseau lors d'événements nationaux, chaque réalisation témoigne de votre engagement au service de notre projet commun.

Je veux enfin remercier chaleureusement les directrices et directeurs des structures porteuses, les professionnel.le.s qui accompagnent au quotidien les personnes accueillies, l'équipe nationale, ainsi que les membres du Conseil d'administration et du Bureau, pour leur mobilisation constante. Continuons ensemble à révéler les potentiels, à ouvrir des perspectives et à faire de l'envie d'entreprendre un puissant levier d'égalité des chances.

Antoine DULIN,
Président du Réseau Groupement de Créateurs



Les fondations du réseau	4
Les actions pédagogiques du réseau	5
BILAN 2025	7
Chiffres clés	7
Dates clés	8
Axes stratégiques 2025	10
AXE 1 : Consolider	11
AXE 2 : Développer	14
AXE 3 : Améliorer	18
Bilan financier	21
Les structures engagées en 2025	22
L'équipe de l'association	23
La gouvernance	24
Le nouveau projet stratégique 2026-2030	25
RAPPORT D'IMPACT 2025	27
Introduction	30
Accompagnement Groupement de Créateurs	32
Sensibilisation	32
Émergence	35
Formation DUCA	47
Module "Tous entrepreneurs... de son avenir !"	50
Parcours "Tous solidaires !"	52

LES FONDATIONS DU RÉSEAU



NOTRE VOCATION



En s'appuyant sur le levier de l'envie d'entreprendre au sens large (se remobiliser, prendre en main ses projets, son parcours), notre vocation est de répondre aux besoins de toutes les personnes en démarche d'insertion sociale et professionnelle, dont les jeunes :

- Besoin d'insertion sociale et professionnelle
- Besoin d'autonomie, au sens de la "capacité d'agir, de choisir et de penser par soi-même afin de se diriger dans le monde^{*}".



NOTRE VISION

Une société dans laquelle chaque personne est...

- Reconnue dans sa singularité et écoutée sans jugement, quels que soient son origine et son parcours
- Accompagnée pour explorer ses idées et potentialités, et construire son parcours personnel et professionnel en partant de ses aspirations, quelles qu'elles soient.



NOTRE MISSION



Animer et développer un réseau d'acteurs de l'accompagnement à l'insertion pour co-construire des pratiques et méthodes pédagogiques permettant à toute personne...

- De faire émerger son envie d'entreprendre, au sens de se (re)mobiliser, prendre en main ses projets, son parcours
- De construire un projet professionnel fondé sur ses réelles aspirations, dans le cadre d'un emploi salarié ou d'une création d'activité.

Les activités clés de l'association Réseau Groupement de Créateurs :

1. Ingénierie pédagogique de pratiques et méthodes co-construites avec le réseau
2. Promotion et diffusion des pratiques et méthodes pédagogiques
3. Formation des professionnels et soutien pédagogique aux structures
4. Appui à la représentation et à la valorisation locale, régionale et nationale
5. Appui à la mobilisation de financements
6. Portage du Groupement de Créateurs en distanciel

^{*} Foray, P. (2016). Devenir autonome, apprendre à se diriger par soi-même. Paris : Éditions ESF



L'ACCOMPAGNEMENT "GROUPEMENT DE CRÉATEURS"



Pour qui ? Toute personne en démarche d'insertion ayant envie de monter un projet (entreprise, association, événement)...

Enquête Asdo* : 43% des jeunes de Mission Locale ont envie de monter des projets mais moins d'1 sur 5 en en parle à son conseiller.



Quoi ? Un accompagnement individuel et collectif pour exprimer et faire émerger son envie d'entreprendre

- Oser exprimer son envie d'entreprendre
- Passer de l'idée au projet en 4 étapes :
 - 1- Mieux se connaître
 - 2- Définir plus précisément son idée
 - 3- Comprendre son environnement
 - 4- Construire son projet et définir un plan d'action
- Accéder aux ressources adaptées pour la suite de son parcours (entrepreneuriat, emploi, formation)

Certains Groupements de Créateurs proposent également le **Diplôme d'Université de Créateur d'Activité (DUCA)** en partenariat avec des Universités et des acteurs de l'entrepreneuriat. Accessible sans le Baccalauréat, cette formation permet d'acquérir les compétences de base nécessaires pour créer et gérer une activité indépendante.



Comment ? Label "Groupement de Créateurs", avec un salarié formé à la démarche, dédié à minima sur 0,5 ETP



Quels résultats ?

- 25 000 personnes accompagnées depuis 2000
- 54% de sorties positives à 1 an
- Impact démontré par une évaluation randomisée**

* Synthèse de l'étude Asdo : <https://groupement-de-createurs.fr/wp-content/uploads/2022/12/etude-asdo-esprit-entreprendre.pdf>. Une nouvelle enquête intitulée "Vos idées, vos projets" a été lancée en mai 2026.

** Étude de cas de l'Avisé sur l'évaluation randomisée menée par le laboratoire J-PAL et le CREST : <https://groupement-de-createurs.fr/wp-content/uploads/2022/12/etude-de-cas-avise-groupements-createurs.pdf>

2

LE MODULE “TOUS ENTREPRENEURS... DE SON AVENIR !”



Pour qui ? Tout jeune en démarche d'insertion (ayant ou non envie d'entreprendre)



Quoi ? 2 ateliers collectifs participatifs pour exprimer ses rêves et ses valeurs, puis relever le défi de créer & pitcher un projet fictif en sous-groupes

Souvent utilisé en début de Contrat Engagement Jeunes (CEJ) pour impulser une dynamique, ou au bout de 4 mois pour rebooster le parcours



Comment ? Formation de 2 jours destinée aux Conseillers en Insertion Sociale et Professionnelle (CIP)



Quels résultats ?

- 3300 participants depuis le lancement du module en 2021
- Grâce au module, 86% des jeunes estiment mieux se connaître et 82% sont plus à l'aise pour parler en public

3

LE PARCOURS “TOUS SOLIDAIRES !”



Pour qui ? Tout jeune en démarche d'insertion (ayant ou non envie d'entreprendre)



Quoi ? 14 ateliers sur 2 mois avec une dizaine de jeunes qui conçoivent et réalisent un projet collectif solidaire sur leurs territoires

Exemples de projets réalisés : maraude, collecte de jouets, intervention scolaire sur le harcèlement, animation en EPHAD...



Comment ? Formation de 3,5 jours destinée aux CIP



Quels résultats ?

- 200 participants depuis le lancement du module en 2023
- 19 projets collectifs solidaires réalisés par des jeunes, accompagnés par 13 structures



55

Groupements de Créateurs en activité
dans 35 départements et 13 régions

3754

personnes accompagnées
à l'émergence de leurs projets

54%

en situation positive un an après l'accompagnement* :

- 28% sont en emploi durable (CDI ou CDD de plus de 6 mois)
- 16% ont créé ou repris une entreprise
- 10% sont en formation qualifiante, diplômante ou certifiante

39

structures animant les modules
"Tous entrepreneurs... de son avenir !" et/ou "Tous solidaires !"

1074

bénéficiaires des modules



**Consultez les résultats détaillés dans le
RAPPORT D'IMPACT 2025** (pages 27 et suivantes)

* Parmi les personnes entrées en accompagnement en 2023 dont les situations sont connues.



1ER MARS 2025

Lancement du Concours national

3ème édition depuis 2022 avec le soutien du FAPE EDF, le Concours des Groupements de Créateurs est organisé en 3 phases : des jurys locaux, puis une candidature écrite et enfin le jury final pour distinguer les 8 lauréats nationaux.

5 & 6 AVRIL 2025

Menthy Gassama dans le Livre Coq Créa

À l'occasion du salon Go Entrepreneurs de Paris, Bpifrance a édité une publication mettant à l'honneur les entrepreneurs, tels que Menthy Gassama, accompagnée par le Groupement de Créateurs de la Mission Locale de Paris Vallée de la Marne, et les réseaux qui les soutiennent.

16 MAI 2025

Sommet de la Mesure d'Impact

Le Réseau Groupement de Créateurs a partagé son expérience d'évaluation randomisée lors d'un atelier intitulé "Hors des essais contrôlés randomisés : pas d'impact ?" aux côtés de chercheurs en évaluation et d'autres acteurs de l'ESS.

17 JUIN 2025

Léanne Becking, lauréate 101 Femmes Entrepreneures

Accompagnée par le Groupement de Créateurs de la Mission Locale de la Saintonge, Léanne Becking a été élue lauréate du département de la Charente-Maritime pour son projet d'activité photographique, et célébrée en présence du Premier Ministre.

10 JUILLET 2025

Vote du Projet stratégique 2026-2030

Dans la continuité des travaux initiés en 2024 avec les directions des structures porteuses de Groupements de Créateurs, l'équipe salariée et le Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale a voté le Projet Stratégique 2026-2030 du réseau.

15 SEPTEMBRE 2025

Go Entrepreneurs Lyon

Le Réseau Groupement de Créateurs était présent aux côtés des Groupements de Créateurs des Missions Locales de Lyon et de Plateau Nord Val-de-Saône afin de représenter les 7 Groupements de Créateurs de la région Auvergne Rhône-Alpes auprès des visiteurs.



25 ans de rêves en projets, d'urgence en insertion **8** lauréats du Concours 2025



Logos of various partners including the French Republic, European Union, and various regional and national organizations.



"Notre ambition est d'être accessibles sur les 101 départements de France d'ici 2030"
Antoine Dulin, Président du Réseau Groupement de Créateurs



23 SEPTEMBRE 2025

BIG à Paris

L'équipe des Groupements de Créateurs de Sambre Avesnois, Paris, Val de Marne Est, Val d'Oise et du réseau national a accueilli des centaines de visiteurs, tout en intervenant sur l'atelier "Se faire accompagner, c'est augmenter les chances de succès !".

13-16 OCTOBRE 2025

Atelier annuel de mutualisation & les 25 ans du réseau

Accueilli par Entreprendre Ensemble et la Ville de Dunkerque, le réseau a poursuivi sa dynamique de mutualisation des pratiques, mais aussi célébré ses 25 ans et les 8 lauréats du Concours 2025, dans le cadre exceptionnel de la Halle aux sucres.

5 NOVEMBRE 2025

Intervention aux JOPPE à Orléans

Le réseau est intervenu aux Journées de l'Observatoire des Pratiques Pédagogiques en Entrepreneuriat organisées par Bpifrance, pour permettre aux professionnels de découvrir et expérimenter le module "Tous entrepreneurs... de son avenir !".

21 NOVEMBRE 2025

Entrepreneurs D-Day

Avec 8 Groupements de Créateurs mobilisés, le réseau s'est pleinement impliqué dans cette journée nationale initiée par le collectif Cap Créa, visant à accueillir, informer, et accompagner toute personne ayant envie d'entreprendre.

3 DÉCEMBRE 2025

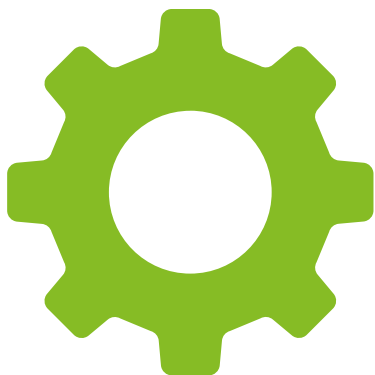
Les Actualités de l'Emploi et de la Formation

Dans cette interview, Antoine DULIN, Président du Réseau Groupement de Créateurs, présente la méthode, l'impact et les ambitions du réseau : poursuivre son déploiement et faire de l'envie d'entreprendre un catalyseur d'insertion.

4 DÉCEMBRE 2025

Quartier Général à Saint-Ouen - EQ 2030

Le réseau a accueilli et informé près de 120 entrepreneurs aux côtés des partenaires du collectif Cap Créa, et est intervenu lors d'un atelier dédié à un sujet crucial : savoir s'entourer des bons partenaires pour multiplier ses chances de réussite.

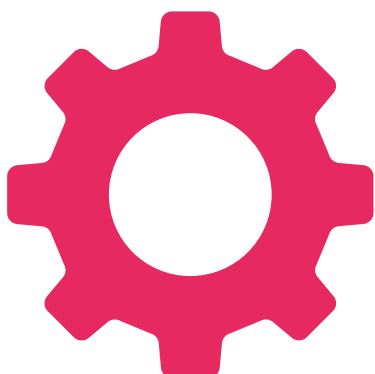
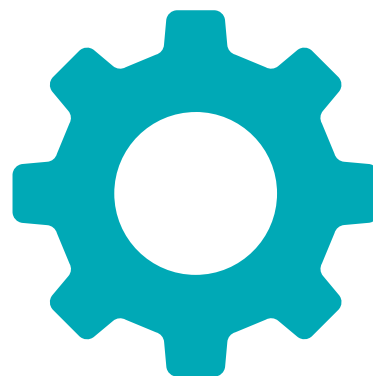


1- CONSOLIDER le positionnement et le modèle économique de la démarche

- ✓ Renforcer la reconnaissance de la démarche auprès des pouvoirs publics aux niveaux national, régional et local
- ✓ Mobiliser les ressources nécessaires au développement du réseau & des Groupements de Créateurs

2- DÉVELOPPER la démarche Groupement de Créateurs

- ✓ Essaimer la démarche Groupement de Créateurs sur de nouveaux territoires
- ✓ Expérimenter de nouveaux modèles, vers de nouveaux publics



3- AMÉLIORER l'impact de la démarche Groupement de Créateurs

- ✓ Améliorer en continu la pertinence et la qualité du service rendu au public
- ✓ Favoriser le partage de pratiques et l'innovation collaborative au sein du réseau
- ✓ Améliorer l'évaluation de l'impact

OBJECTIFS & RÉSULTATS

Le Réseau Groupement de Créateurs agit aux côtés des structures porteuses de Groupements de Créateurs afin de consolider le modèle économique de la démarche et de renforcer sa visibilité institutionnelle, pour favoriser sa pérennisation et son développement.

61 ETP

d'Animateurs.trices de Groupements de Créateurs dédié.e.s à l'accompagnement des personnes à l'émergence de leurs projets

1 666 K€

mobilisés au bénéfice des Groupements de Créateurs (Appels à projets Inclusion par le travail indépendant, PIC 100% Inclusion, FAPE EDF, Fondation SNCF)



31 partenaires

nationaux mobilisés dans le cadre de l'édition 2025 du Concours des Groupements de Créateurs : partenaires institutionnels, réseaux d'accompagnement et de financement de l'entrepreneuriat, notamment du Collectif Cap Créa...

MERCI AUX PARTENAIRES QUI SOUTIENNENT LE RÉSEAU GROUPEMENT DE CRÉATEURS

- Le Ministère du Travail et des Solidarités et la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP)
- Bpifrance
- Le Fonds Social Européen
- L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)
- Le Fonds Agir Pour l'Emploi (FAPE) du Groupe EDF
- La Fondation SNCF.

LES ACTIONS CLÉS

01

Recueil, consolidation et analyse des **modèles économiques** des Groupements de Créateurs sur les années 2023, 2024 et 2025, permettant une meilleure connaissance de la structure de leurs coûts et de leurs ressources

02

Pilotage des conventions Inclusion par le travail indépendant, PIC 100% Inclusion, FAPE EDF et Fondation SNCF permettant de **mobiliser 1 666 K€** au bénéfice des Groupements de Créateurs en 2025

03

Diffusion des **appels à projets** éligibles aux Groupements de Créateurs (Fondation Entreprendre, Fondation Partnaire, Fondation Michelin, "Entreprendre au Coeur des territoires" de Bpifrance)

04

Valorisation du réseau à l'occasion de ses 25 ans et de la remise des prix du Concours le 15 octobre à Dunkerque en présence du Ministère du Travail, de Bpifrance et de l'Union Nationale des Missions Locales

TÉMOIGNAGES



"Mener un projet de création d'entreprise en étant accompagné peut être un formidable moyen concret de remobilisation, d'apprentissage en situation de travail, voire de validation des compétences tout au long du processus entrepreneurial."

Benjamin MAURICE, Délégué général à l'emploi et à la formation professionnelle

"C'est important que les Groupements de Créateurs soient là, pour permettre aux personnes en démarche d'insertion professionnelle d'échanger sur leur idée, voire sur l'idée même d'entreprendre, pour leur dire que c'est possible, et les emmener jusqu'au projet."

Virginie DANTARD, Responsable du pôle Animation des Réseaux et Partenariats à Bpifrance



"Ce qui fait la différence, c'est qu'on ne juge pas le jeune ni son projet : on regarde ensemble comment le réaliser, et tout change."

Martin DAVID-BROCHEN, Président de la Mission Locale Lille Avenirs et Vice-président de l'Union Nationale des Missions Locales

OBJECTIFS & RÉSULTATS

Le Réseau Groupement de Créateurs vise à rendre l'accompagnement Groupement de Créateurs à l'émergence de projet accessible au plus grand nombre de personnes en démarche d'insertion et ayant envie d'entreprendre, quel que soit le stade d'avancement de leurs projets.

55

structures portant des Groupements de Créateurs

- 5 nouvelles : MEF Cotentin, ML Sambre Avesnois, ML Sarthe Nord, ML rurale Haute Vienne et ML Centre-Est Savanes Guyane
- 2 ont arrêté pour des raisons d'organisation interne : ML Reims et Varlin Pont Neuf (Limoges)

39

structures ont animé les modules dont :

- 28 "Tous entrepreneurs... de son avenir !"
- 11 "Tous solidaires !"



77

professionnel.le.s formé.e.s :

- 17 à l'accompagnement Groupement de Créateurs
- 29 à l'animation de "Tous entrepreneurs... de son avenir !"
- 17 à l'animation de "Tous solidaires !"
- 14 aux "ressorts de la motivation chez les jeunes"

ÉVALUATION DES FORMATIONS PAR LES STAGIAIRES*

- 92% sont très satisfaits des méthodes pédagogiques employées
- 92% sont très satisfaits de la qualité globale de la formation
- 93% sont très satisfaits du niveau de compétence des formatrices

*Source : enquêtes réalisées en 2025 auprès des 138 participants à l'ensemble des formations animées par le Réseau Groupement de Créateurs, lors de 16 sessions

LES ACTIONS CLÉS

01

Promotion des actions pédagogiques ("Groupement de Créateurs", "Tous entrepreneurs... de son avenir !", "Tous solidaires !") auprès de 37 structures lors de réunions ou d'échanges bilatéraux

02

Formation des professionnels
"Mettre en oeuvre l'accompagnement à l'émergence de projet, dans le cadre de la démarche **Groupement de Créateurs**" : 47h dont 19h en distanciel

03

Formation des professionnels aux modules :

- "**Tous entrepreneurs... de son avenir !**" : 14h en présentiel
- "**Tous solidaires !**" : 24,5h dont 3,5h en distanciel

04

Groupement de Créateurs en Distanciel

- 55 personnes entrées en émergence en 2025
- 4 structures ont ensuite mis en place leur propre Groupement de Créateurs

TÉMOIGNAGES



"On a découvert le Groupement de Créateurs en Distanciel juste après le confinement. Pour nous, en milieu rural, c'était une vraie opportunité.

Quand je m'y suis intéressée de plus près, le Réseau Groupement de Créateurs m'a proposé de commencer avec le module « Tous entrepreneurs... de son avenir ! ». Une collègue s'en est emparée, avec des sessions proposées très fréquemment.

Les jeunes étaient très investis, mais c'est juste un "one-shot" de deux jours, sans forcément pouvoir aller au bout des projets. C'est pour cela qu'on a saisi l'opportunité de porter un Groupement de Créateurs, pour deux raisons principales :

Tout d'abord, l'accès des jeunes à la formation. On accompagne des jeunes très peu qualifiés. Or derrière chaque projet, il y a forcément, à un moment donné, une qualification nécessaire. Le Groupement de Créateurs est donc un moyen concret de renforcer les entrées des jeunes en formation.

Ensuite, la place des jeunes. Dans nos orientations 2025-2027, nous avons décidé de leur donner une place légitime puisque leurs idées contribuent à faire des Missions Locales des structures innovantes. Or il faut pour cela leur donner des outils pour les aider à faire émerger leurs idées, leurs projets, ce que permet le Groupement de Créateurs. "

Marie-Caroline DOUVION, Directrice de la Mission Locale rurale de Haute-Vienne

"Même si les projets imaginés restent fictifs, parfois le module « Tous entrepreneurs... de son avenir ! » crée des vocations et des envies d'aller plus loin. Et les jeunes repartent avec des livrables précieux pour la suite de leurs parcours."

Marilène DHEYGERS, Directrice de la Mission Locale de L'Aigle Mortagne



"Tout en étant très cadré et structuré, le parcours « Tous Solidaires ! » permet que ce soit vraiment les jeunes qui se prennent en main, définissent leur projet et prennent les décisions à chaque étape. On est vraiment en mode projet."

Olivier PAILLAUD, Directeur de la Mission Locale de l'Agenais, de l'Albret et du Confluent

LES GROUPEMENTS DE CRÉATEURS EN 2025



Île-de-France



75 Paris

77 Grand Paris Sud

77 Marne-la-Vallée

78 Mantois

91 Essonne

92 Colombes

93 Seine-Saint-Denis

94 Val de Marne Est

94 Val de Marne Ouest

95 Val d'Oise

Et partout ailleurs

Groupe de Créateurs en Distanciel

OBJECTIFS & RÉSULTATS

Le Réseau Groupement de Créateurs inscrit l'ensemble de ses actions dans une dynamique d'amélioration continue, au travers de la labellisation des Groupements de Créateurs, de l'outillage des professionnels (Open Badges, Concours, outils digitaux et Bpifrance...), du développement de partenariats et de l'évaluation d'impact.

1515

orientations des porteurs de projet accompagnés par les Groupements de Créateurs vers des partenaires, dont 643 vers des acteurs du champ de l'entrepreneuriat

106

lauréats locaux de l'édition 2025 du Concours, avec 34 Groupements de Créateurs participants



935

Open Badges délivrés, reconnaissant l'acquisition des compétences transversales par les porteurs de projet accompagnés par les Groupements de Créateurs

LES 11 GROUPEMENTS DE CRÉATEURS LABELLISÉS EN 2025

- Lisieux Normandie (Calvados)
- Saintonge Romane (Charente-Maritime)
- Bassin Houiller (Moselle)
- Agglomération Dunkerquoise (Nord)
- Agglomération Mancelle (Sarthe)
- Val de Marne Ouest
- Vallée de Montmorency (Val d'Oise)
- Guadeloupe
- Centre Martinique
- Sud Martinique
- Distanciel (national)

LES ACTIONS CLÉS

01

Mutualisation de pratiques

- Groupements de Créateurs : atelier (57 Animateur.s réunis sur 3 jours) et Cafés du réseau
- Modules "Tous entrepreneurs... de son avenir !" et "Tous solidaires !": webinaires REX

02

Labellisation

- 11 Groupements de Créateurs labellisés
- 5 Commissions mobilisant notamment des partenaires nationaux (FAPE EDF, Initiative France, BGE, Pépite France)

03

Outillage

- Open Badges, outils digitaux, Espace conseiller et Pass Créa Bpifrance
- Partenariats avec l'Urssaf, La Ruche, Entrepreneurs de la Cité...

04

Évaluation d'impact

- Groupements de Créateurs : amélioration renseignement SI (Let's Hub)
- Modules : intégration au SI des Missions Locales (i-Milo) et enquête auprès des publics

TÉMOIGNAGES

"Avant, j'avais juste une idée, mais je n'avais pas défini le concept, ni la cible, ni les moyens.
Aujourd'hui, je sais pourquoi je veux mener ce projet et comment je vais le mener."

Wardat, Groupement de Créateurs de la Mission Locale de Marseille



"J'ai appris à travailler sur mon projet sans attendre que les gens fassent pour moi, et j'ai finalement aimé faire les choses par moi-même."

Loïc, Groupement de Créateurs de la Mission Locale Centre Martinique

"L'écoute de ma conseillère a été très importante, je me suis sentie soutenue, écoutée.

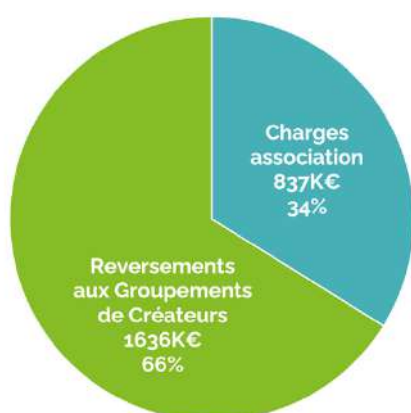
Les Open Badges m'ont apporté une confiance en moi : j'ai du mal à parler en public, et quand on m'a donné le Badge Orateur, je me suis dit « mais en fait je peux le faire, je suis capable de le faire »."

Ambre, Groupement de Créateurs de la Mission Locale Coeur d'Hérault



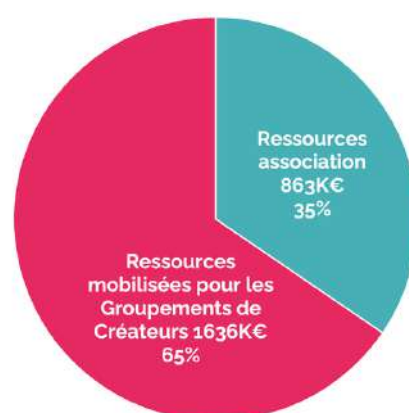
Charges 2025

2 473K€ dont 1 636K€ de reversements de subventions aux Groupements de Créateurs



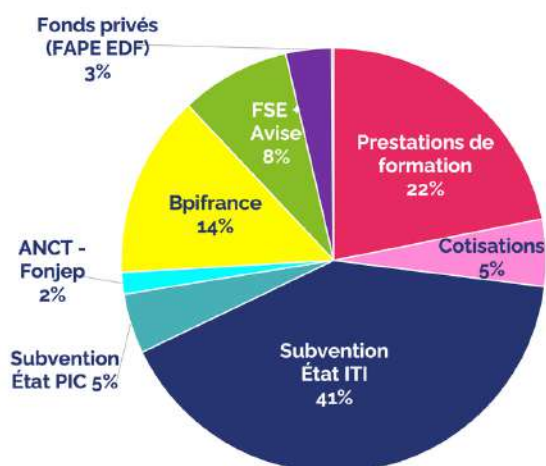
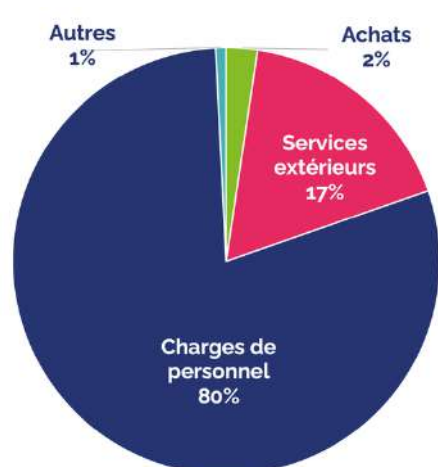
Produits 2025

2 498K€ dont 1 636K€ de reversements de subventions aux Groupements de Créateurs



Résultat fonctionnement 2025 : +26K€

Charges et produits hors reversements aux structures porteuses de Groupements de Créateurs dans le cadre des conventions Inclusion par le Travail Indépendant (ITI), Plan d'Investissement dans les Compétences 100% Inclusion, Fondation SNCF Normandie



STRUCTURES PORTEUSES DE GROUPEMENTS DE CRÉATEURS

AUVERGNE RHÔNE-ALPES

- Mission Locale d'Ardèche Méridionale (07)
- Mission Locale Nord Ardèche (07)
- Mission Locale Centre Ardèche (07)
- Mission Locale de Grenoble (38)
- Mission Locale du Plateau Nord- Val de Saône (69)
- Mission Locale de Lyon (69)

BRETAGNE

- We Ker - Mission Locale de Rennes (35)

GRAND-EST

- Mission Locale du Bassin Houiller (57)

HAUTS-DE-FRANCE

- Entreprendre Ensemble à Dunkerque (59)
- Lille Avenirs - Mission Locale de Lille (59)
- Réussir en Sambre Avesnois (59)
- MEEF - Mission Locale Santerre Haute- Somme (80)

ILE-DE-FRANCE

- EPEC Paris (75)
- Mission Locale de Paris (75)
- Mission Locale de Marne-la-Vallée (77)
- MDEF Grand Paris Sud (77)
- Mission Locale du Mantois (78)
- Mission Locale Nord-Essonnes (91)
- Mission Locale de Colombes (92)
- Ensemble pour l'Emploi / PLIE Est Ensemble (93)
- Mission Locale des Bords de Marne (94)
- Mission Locale d'Ivry-Vitry (94)
- Mission Locale de la Vallée de Montmorency (95)

NORMANDIE

- Mission Locale de Caen La Mer (14)
- Mission Locale de Lisieux (14)
- Mission Locale de Vernon Seine Vexin (27)
- Mission Locale Ouest Eure (27)
- Mission Locale du Bassin Granvillais (50)
- MEF du Cotentin (50)
- Mission Locale de L'Aigle Mortagne (61)
- Mission Locale d'Alençon (61)
- Mission Locale du Pays d'Argentan (61)
- Mission Locale d'Elbeuf (76)
- Mission Locale du Pays de Caux Vallée de Seine (76)
- Mission Locale de Rouen (76)
- CIDFF Seine-Maritime (76)

NOUVELLE AQUITAINE

- Mission Locale de la Saintonge (17)
- Mission Locale de l'Agenais (47)
- Maison de l'Emploi du Bocage Bressuirais (79)
- Mission Locale rurale de Haute-Vienne (87)

PAYS DE LA LOIRE

- Mission Locale de La Mayenne (53)
- Mission Locale de l'Agglomération Mancelle (72)
- Mission Locale Sarthe Nord (72)

OCCITANIE

- Mission Locale de Toulouse (31)
- Mission Locale du Cœur d'Hérault (34)
- Mission Locale Garrigue & Cévennes (34)

SUD

- Mission Locale des Hautes Alpes (05)
- Mission Locale de Marseille (13)
- Mission Locale du Grand Avignon (84)

GUADELOUPE

- Mission Locale régionale de Guadeloupe (971)

MARTINIQUE

- Mission Locale Centre Martinique (972)
- Mission Locale Sud Martinique (972)

GUYANE

- Mission Locale Centre-Est Savanes Guyane (973)

LA RÉUNION

- Mission Locale Est-Réunion (974)
- Mission Locale Sud-Réunion (974)

PARTENAIRES DU DUCA

UNIVERSITÉS

- Université Paris Est créteil
- Université Gustave Eiffel
- Université des Antilles

STRUCTURES ENTREPRENEURIAT

- France Active Seine-et-Marne Essonne
- ProGestion Partner

PARTENAIRES DU GROUPEMENT DE CRÉATEURS EN DISTANCIEL

GRAND-EST

- Mission Locale de Reims (51)
- Mission Locale des Pays d'Epernay (51)
- Mission Locale de Châlons en Champagne (51)
- Mission Locale Rurale du Nord-Marnais (51)

ILE-DE-FRANCE

- EPEC Paris (75)

NORMANDIE

- Mission Locale Louviers-Val de Reuil-Andelle (27)

NOUVELLE AQUITAINE

- Mission Locale du Bassin d'Arcachon (33)
- Mission Locale Nord-Vienne (86)

PAYS DE LA LOIRE

- Mission Locale rurale du Sillon (44)

**Direction :**

- Cécile CAMPY-BIANCO, Déléguée générale

Pédagogie, animation, labellisation, développement

- Julia BISSON, Chargée de projets pédagogiques
- Sonia BOURSEAU, Chargée de projets pédagogiques
- Youssoufou DIAKITÉ, Chargé de projets Labellisation & Développement
- Jessica MAITRE, Responsable pédagogique
- Juliane PAUMIER, Chargée de projets pédagogiques

Administration, gestion financière, ressources humaines et SI

- Maëva COUREUX, Chargée de gestion et Référente SI
- Nathalie LANNOY, Responsable administrative & financière

Communication

- Mélody DUNA, Chargée de communication (à partir d'oct. 2025)

Groupement de Créateurs en Distanciel

- Fadima SISSOKO, Animatrice du Groupement de Créateurs

Le Conseil d'Administration est composé de 16 membres :

Trois alumni ayant été accompagnés par les Groupements de Créateurs :

- Benoit MAGNES (Trésorier)
- Mouhammad MAGOMADOV
- Aurore THOUMIEUX

Deux personnalités qualifiées :

- Antoine DULIN (Président)
- Christian VIET (Vice-président)

Onze personnes morales :

- Mission Locale de L'Aigle Mortagne, représentée par Marilène DHEYGERS, Directrice, et Vice-présidente du Réseau Groupement de Créateurs
- Mission Locale de l'Agenais, de l'Albret et du Confluent, représentée par Olivier PAILLAUD, Directeur
- Mission Locale d'Ardèche Méridionale, représentée par Chrystèle JAMET, Directrice
- Mission Locale Plateau Nord Val de Saône, représentée par Christophe GIRARD, Directeur
- Mission Locale de l'Agglomération Mancelle, représentée par Dominique GAUMÉ, Directeur
- Ensemble pour l'Emploi, représenté par Lucie BARRAULT, Responsable du pôle Entrepreneuriat
- Ensemble Paris Emploi Compétences (EPEC), représenté par Sylvie CLÉMENÇON, Directrice générale
- Université Paris Est Créteil, représentée par Amilcar BERNARDINO, Vice-président
- Université de La Réunion, représentée par Khadija CASSAM, Directrice des études
- France Active Seine-et-Marne Essonne, représentée par Emmanuelle BILLARD, Directrice générale
- Réseau BGE, représenté par Céline SPREUX, Cheffe de projet

Le Bureau est composée de 4 membres :

- Antoine DULIN, Président
- Marilène DHEYGERS, Vice-présidente
- Christian VIET, Vice-président
- Benoit MAGNES, Trésorier

UN PROJET CO-CONSTRUIT AVEC LES MEMBRES DU RÉSEAU

Dans la continuité des travaux initiés en 2024, le projet a été élaboré par un groupe de travail réunissant des directrices et des directeurs de structures porteuses de Groupements de Créateurs, l'équipe salariée et le Conseil d'Administration. Il a ensuite été soumis aux adhérents qui l'ont validé lors de l'Assemblée Générale du 9 juillet 2025.

LA VISION DU RÉSEAU DE DEMAIN



Un réseau de Groupements de Créateurs :

- Accessibles en proximité sur l'ensemble des départements de France
- Identifiés et reconnus sur leurs territoires comme porteurs d'un savoir-faire spécifique d'accompagnement à l'émergence de publics en démarche d'insertion sociale et professionnelle
- Intégrés dans les réseaux d'acteurs de l'insertion et de l'entrepreneuriat, et identifiés comme des référents "entrepreneuriat" au sein du Réseau pour l'emploi



Un réseau ouvert aux différents acteurs de l'accompagnement vers l'emploi : Missions Locales, Maisons de l'emploi, PLIE, ...



Un réseau de professionnels qui partagent et développent ensemble des pédagogies d'accompagnement de l'envie d'entreprendre

LES AMBITIONS POUR 2030



Déployer la démarche Groupement de Créateurs sur les 101 départements de France, pour permettre à toute personne en démarche d'insertion qui a envie d'entreprendre :

- D'être écoutée et accompagnée à l'émergence de son projet
- Sur l'ensemble du territoire national



Développer & diffuser des pratiques impactantes sur la remobilisation, l'autonomie et l'insertion :

- En s'appuyant sur l'expérience et l'expertise acquises par les Groupements de Créateurs, et les structures animant les modules "Tous entrepreneurs... de son avenir !" et "Tous solidaires !"
- Pour répondre aux besoins de professionnalisation et d'outillage des acteurs de l'accompagnement à l'insertion

LES ACTIONS À MENER POUR ATTEINDRE CES AMBITIONS

1

Déployer la démarche Groupement de Créateurs sur les 101 départements de France

Consolider le modèle et les Groupements de Créateurs existants

- 1- Expliciter la proposition de valeur des Groupements de Créateurs et améliorer sa lisibilité
- 2- Renforcer le positionnement des Groupements de Créateurs dans les politiques publiques d'insertion et d'entrepreneuriat
- 3- Garantir et améliorer l'impact des Groupements de Créateurs sur les publics accompagnés
- 4- Sécuriser le modèle économique des Groupements de Créateurs
- 5- Consolider le modèle pédagogique et économique de la formation DUCA

Essaimer la démarche Groupement de Créateurs sur de nouveaux territoires

- 6- Promouvoir l'accompagnement Groupement de Créateurs auprès des Missions Locales
- 7- Élargir l'essaimage du Groupement de Créateurs à d'autres acteurs que les Missions Locales
- 8- Former les professionnels à la mise en œuvre de la démarche
- 9- Adapter le dispositif d'animation et de labellisation dans la perspective de l'élargissement du réseau

2

Développer des pratiques & méthodes impactantes sur la remobilisation, l'autonomie, l'insertion

- 10- Poursuivre le développement des modules "Tous entrepreneurs... de son avenir !" et "Tous solidaires !"
- 11- Concevoir de nouvelles pratiques & méthodes visant la remobilisation, l'autonomie et l'insertion
- 12- Outiller la mesure d'impact des pratiques et méthodes développées
- 13- Étudier la prise en compte des enjeux sociétaux et environnementaux dans les approches pédagogiques
- 14- Développer la visibilité du réseau dans les sphères "innovation sociale" et "impact"



RAPPORT D'IMPACT

2025



Cofinancé par
l'Union européenne

Financé par


MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION
*Égalité
Territoires
Projet*



 Agir pour l'emploi
LE FONDS SOLIDAIRE DU GROUPE eaf

Depuis sa création en 2004, le Réseau Groupement de Créateurs s'attache à mieux comprendre, démontrer et renforcer son impact sur l'autonomie et l'insertion des jeunes et des personnes en démarche d'insertion sociale et professionnelle. Cette ambition a guidé, année après année, le développement de nos actions et de nos pratiques d'accompagnement.

Elle trouve aujourd'hui une nouvelle traduction avec la publication de notre premier rapport d'impact, qui complète notre rapport d'activité en apportant un éclairage approfondi sur les effets produits par nos actions, à court, moyen et long terme.

Au-delà des volumes d'activité, ce rapport permet de mieux saisir les transformations engagées auprès des personnes accompagnées : l'émergence d'un projet, le renforcement de la confiance, la clarification des choix, l'accès à une formation, à un emploi ou à la création d'activité. Il témoigne aussi de la diversité des parcours, des besoins et des territoires, et de l'attention portée par les Groupements de Créateurs à une insertion choisie, progressive et adaptée à chacun.

Sa réalisation est le fruit d'un engagement partagé par l'ensemble du réseau. Je tiens à remercier chaleureusement les professionnels des Groupements de Créateurs pour leur mobilisation, leur rigueur et leur contribution à la qualité de ce travail commun. J'adresse un remerciement tout particulier à Nathalie Lannoy et Maëva Coureux, qui ont assuré, au quotidien, le pilotage et la gestion du système d'information, ainsi qu'à Juliane Paumier, Chargée de l'évaluation depuis novembre 2025, dont la méthode et l'engagement ont permis que ce premier rapport d'impact voie le jour.

Outil de compréhension, de pilotage et de progression collective au service des personnes que nous accompagnons, ce premier rapport marque une avancée majeure pour le Réseau Groupement de Créateurs.

Je souhaite qu'il soit utile à toutes celles et ceux qui s'engagent à nos côtés, et qu'il contribue à nourrir la réflexion collective sur l'insertion, l'autonomie et l'accompagnement des jeunes et des personnes en démarche d'insertion sociale et professionnelle.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture !

Cécile Campy-Bianco

Déléguée Générale

Réseau Groupement de Créateurs

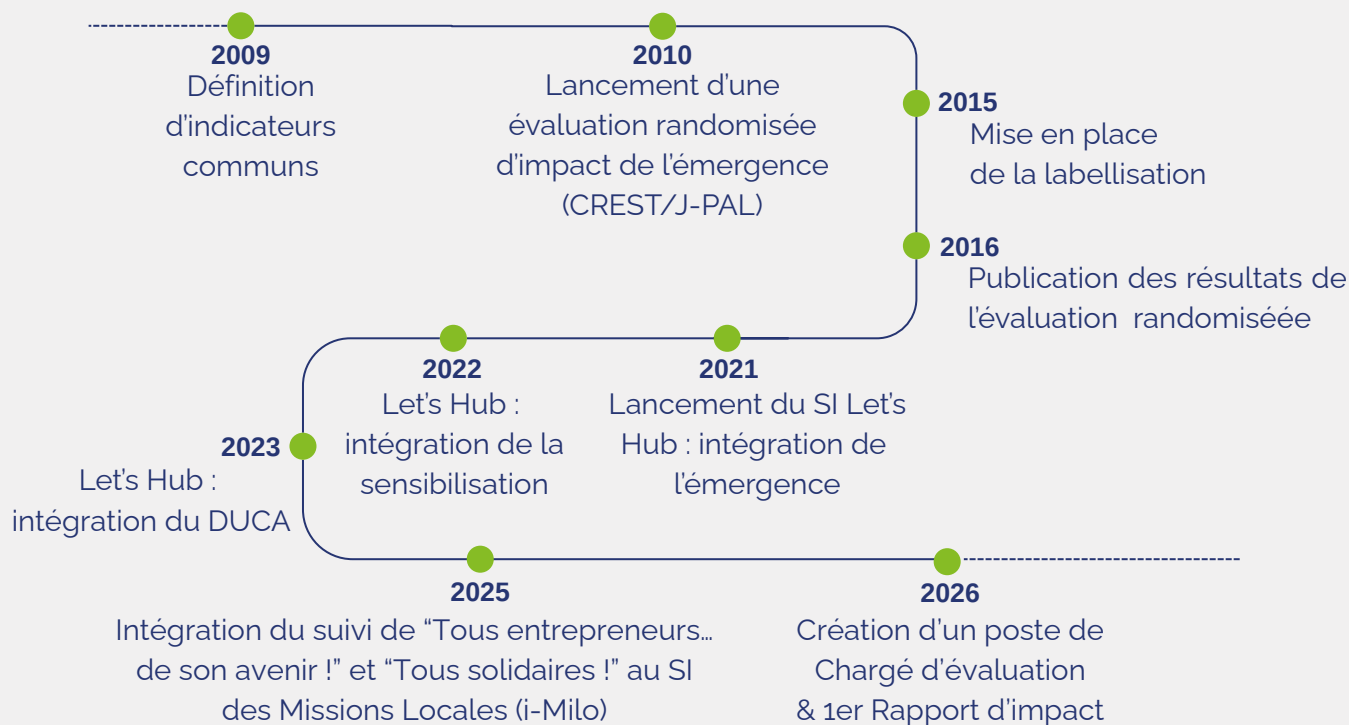


Introduction	30
La démarche d'évaluation d'impact du réseau	30
Impact : définitions	31
Sensibilisation	32
Profil du public	32
Activité	33
Impact	34
Phase d'Émergence	35
Profil du public	35
Activité	39
Impact	43
Phase de Formation au DUCA	47
Profil du public	47
Activité	49
Le module "Tous entrepreneurs ... de son avenir !"	50
Le parcours "Tous solidaires !"	52

RAPPORT D'IMPACT 2025 : INTRODUCTION

La démarche d'évaluation d'impact du réseau

Les grandes étapes



Chiffres clés du réseau en 2025



55 Groupements de Créateurs



6079 personnes sensibilisées



2745 personnes entrées en émergence



974 participants à "Tous entrepreneurs... !"



61 ETP animateur.trice.s



3754 personnes accompagnées en émergence



44 stagiaires DUCA



100 participants à "Tous solidaires !"



Édition 2025 du concours

+200 candidats → 106 lauréats locaux → 8 lauréats nationaux



Impact : définitions

Selon la définition du Conseil supérieur de l'économie sociale et solidaire, l'impact social consiste "en l'ensemble des conséquences (évolutions, inflexions, changements, ruptures) des actions d'une organisation tant sur ses parties prenantes externes (bénéficiaires, usagers, clients) directes ou indirectes de son territoire et internes (salariés, bénévoles, volontaires), que sur la société en général."

La mesure de l'impact d'une action a pour objectifs :

- D'améliorer l'action (objectif interne)
- De faire la preuve de son impact (objectif externe).

Dans ce rapport, nous nous appliquons à analyser dans quelle mesure les actions pédagogiques diffusées et animées par le Réseau Groupement de Créateurs produisent les effets recherchés sur les bénéficiaires ciblés.

Nous nous attachons en particulier à :

- Caractériser le profil des bénéficiaires
- Mesurer les réalisations en termes d'actions menées
- Mesurer les résultats des actions à court terme et leurs impacts à moyen et long terme.

Les données présentées dans ce rapport sont issues :

- Du système d'information des Groupement de Créateurs (Let's Hub)
- Du système d'information des Missions Locales (i-Milo)
- D'enquêtes menées auprès des bénéficiaires.

Les analyses, réalisées en partie en concertation avec des professionnels des Groupements de Créateurs, concernent l'année 2025. Des comparaisons aux années précédentes sont présentées lorsque cela est pertinent et possible, selon la disponibilité des données du fait :

- Du déploiement progressif du système d'information des Groupement de Créateurs (Let's Hub)
- De la récente intégration du suivi du module "Tous entrepreneurs... de son avenir ! et du parcours Tous Solidaires !" au système d'information des Missions Locales (i-Milo) en 2025.

RAPPORT D'IMPACT 2025 : LA SENSIBILISATION

6079 personnes ont été sensibilisées par les 55 Groupements de Créateurs en activité en 2025, soit environ autant qu'en 2024 (6014 avec 53 Groupements de Créateurs).

Profil du public

Genre



54 %

44 %

1 %

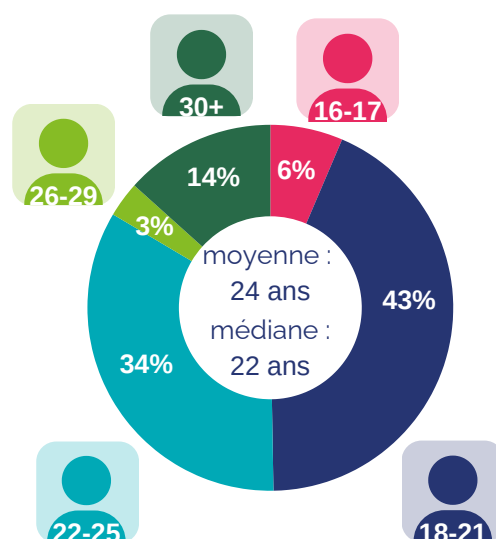
Plus de la moitié des personnes sensibilisées sont des femmes (54%), à l'instar de 2024 (53%).

Âge

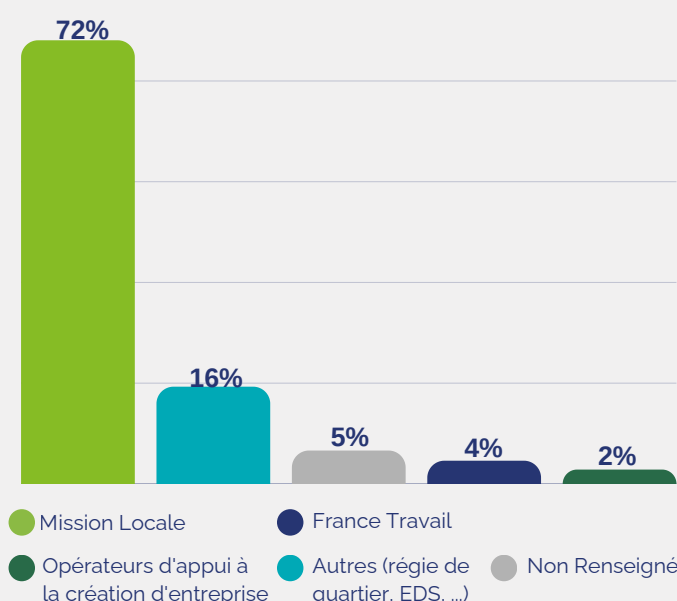
D'après les informations relatives à l'âge renseignées pour 75% des personnes sensibilisées :

- 50% ont 22 ans ou moins
- 84% ont 25 ans ou moins
- 87% ont 29 ans ou moins.

Bien que la population jeune reste largement majoritaire, la part des personnes de 30 ans et plus a augmenté de 2 points par rapport à 2024.



Prescription



Près de 3/4 des personnes sensibilisées sont orientées par les Missions Locales portant les Groupements de Créateurs.

Les autres prescripteurs principaux sont des structures locales en lien avec les publics ciblés, avec lesquelles les Groupements de Créateurs ont tissé des partenariats.

RAPPORT D'IMPACT 2025 : LA SENSIBILISATION

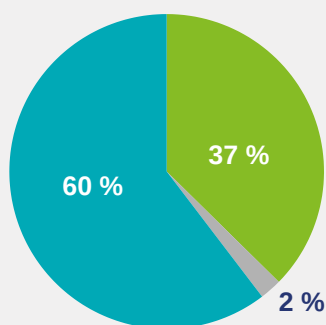
Activité

La sensibilisation a pour objectifs de permettre à toute personne en démarche d'insertion ayant envie d'entreprendre :

- D'exprimer son envie, son idée ou son projet, d'être écoutée et considérée,
- De découvrir l'entrepreneuriat comme une voie possible d'insertion,
- D'identifier les étapes d'un projet entrepreneurial,
- De connaître l'activité et l'offre de services du Groupement de Créateurs.

3264 actions de sensibilisation ont été menées par les 55 Groupements de Créateurs en activité en 2025, résultat proche de celui de 2024.

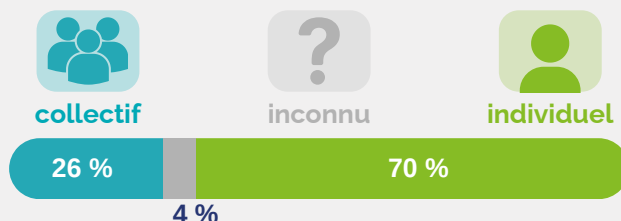
Modalité de sensibilisation



60% des personnes ont été sensibilisées dans le cadre de réunions d'information collective, à l'instar de 2024.

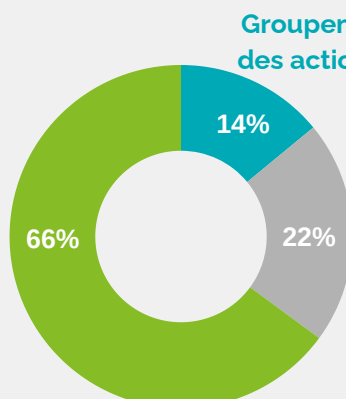
Réunissant en moyenne 4 participants, ces temps collectifs permettent néanmoins une relation individualisée dès ce premier contact avec le Groupement de Créateurs.

Les entretiens individuels constituent 70% des actions de sensibilisation menées en 2025, soit 3 points de plus qu'en 2024.



Cette tendance en faveur d'une individualisation des actions de sensibilisation concernent 64% des Groupements de Créateurs, qui privilégient les entretiens aux réunions collectives.

Groupements de Créateurs dont plus de 60% des actions de sensibilisation sont individuelles



Groupements de Créateurs menant quasiment autant d'actions individuelles que collectives

Groupements de Créateurs dont plus de 60% des actions de sensibilisation sont collectives

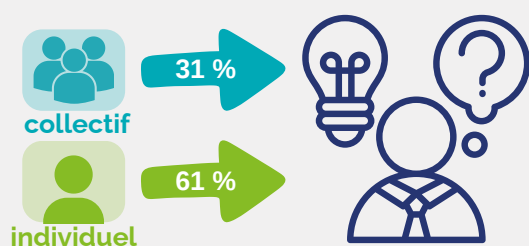
RAPPORT D'IMPACT 2025 : LA SENSIBILISATION

Impact



42% des personnes sensibilisées intègrent la phase d'émergence. Ce résultat, identique à celui observé en 2024, permet de vérifier que les actions de sensibilisation permettent d'atteindre le public potentiellement intéressé par l'offre d'accompagnement des Groupements de Créateurs, tout en respectant le principe de libre adhésion : toute personne est libre d'intégrer ou non la phase d'émergence une fois qu'elle a pris connaissance de ses objectifs et de ses modalités.

Impact du format de la sensibilisation sur l'intégration de la phase d'émergence



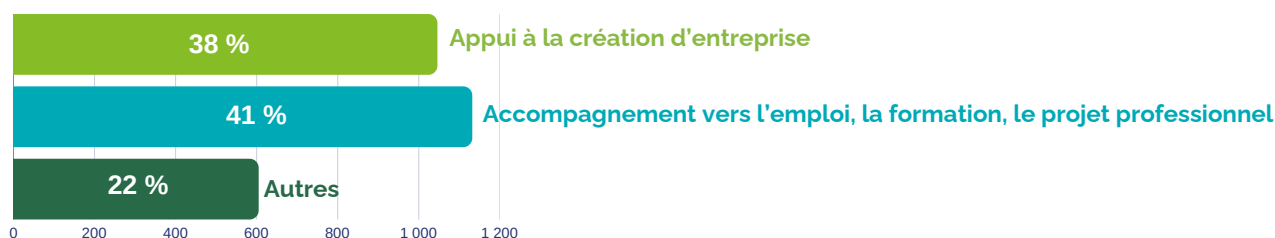
Comme en 2024, les personnes sensibilisées en entretien individuel sont deux fois plus nombreuses à intégrer l'émergence que celles sensibilisées en réunion collective.

Les professionnels des Groupements de Créateurs expliquent ce résultat par le fait que les entretiens individuels permettent de mieux cerner les besoins des personnes et de répondre à l'ensemble de leurs questions, y compris celles qu'elles n'auraient pas osé exprimer en collectif.

Orientations vers les acteurs du territoire

27% des personnes sensibilisées ont été orientées vers des acteurs susceptibles de leur apporter un soutien adapté aux besoins qu'elles ont exprimés lors de leur première rencontre avec le Groupement de Créateurs.

Ces orientations concernent essentiellement des acteurs de l'emploi et de la formation et des acteurs de l'entrepreneuriat :



Les personnes orientées vers ces acteurs sont à un peu moins nombreuses à intégrer l'émergence que celles n'ayant pas été orientées (38% versus 44%), ce qui témoigne du fait que l'information sur les acteurs du territoire diffusée par les Groupements de Créateurs dès l'étape de sensibilisation permet aux personnes de choisir librement l'accompagnement qui correspond le mieux à leurs besoins.

RAPPORT D'IMPACT 2025 : L'ÉMERGENCE

En 2025, 2745 personnes ont intégré la phase d'émergence proposée par les 55 Groupements de Créateurs en activité, résultat proche de celui de 2024 avec 53 Groupements de Créateurs.

Profil du public

Genre



59 %



41 %

Les femmes, déjà majoritaires parmi le public sensibilisé (54%), le sont davantage à l'entrée en émergence (59%).

Cette surreprésentation des femmes s'est accentuée ces dernières années (56% en 2023, 57% en 2024). Les professionnels des Groupements de Créateurs observent notamment une tendance chez les femmes à relancer certaines activités artisanales (tricot, crochet, macramé), souvent en complément d'activité.

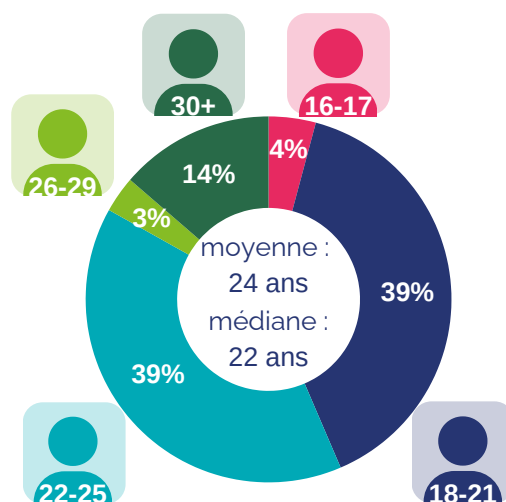
Âge

Les jeunes constituent l'essentiel du public ayant intégré l'émergence en 2025 :

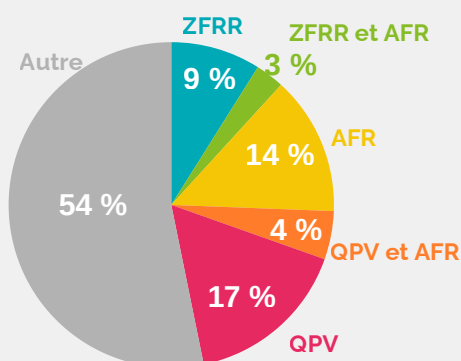
- 83% ont 25 ans ou moins
- 86% ont 29 ans ou moins.

Par rapport à 2023 et 2024, la représentation des catégories d'âge est stable. On observe toutefois que la part des 22-25 ans diminue (-3 points) au profit des 18-21 ans (+2 points).

Les âges moyens et médians des publics entrés en émergence sont comparables à ceux des publics sensibilisés.



Résidence en territoire fragile



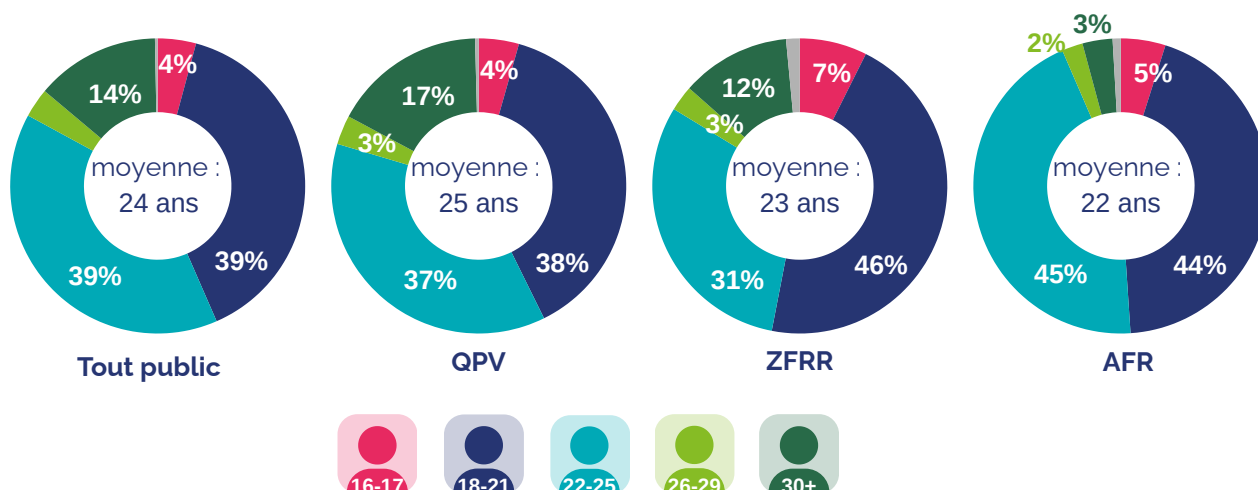
46% des publics entrés en 2025 résident dans des territoires dits "fragiles" :

- 21% en quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)
- 12% en zone France ruralités revitalisation (ZFRR)
- 21% en zones d'aide à finalité régionale (AFR).

La part des résidents en AFR a quasiment doublé depuis 2023 (12%) et celle des résidents en ZFRR a légèrement augmenté (+2,4 points), du fait d'une plus forte présence des Groupements de Créateurs dans ces territoires. La part de résidents en QPV est relativement stable depuis 2023.

Profil du public

Âge selon le type de territoire de résidence

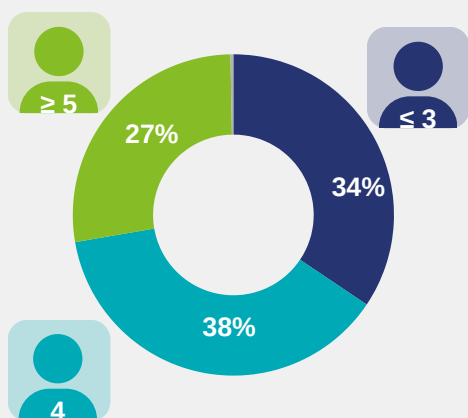


La part des jeunes est particulièrement importante dans les zones rurales où les difficultés de mobilité et la faiblesse des offres de formation et d'emploi entravent particulièrement leur insertion :

- Dans les zones AFR, 94% des publics ont 25 ans ou moins (versus 83% dans l'ensemble du public)
- Dans les ZFRR, 53% des publics ont 22 ans ou moins (versus 43% dans l'ensemble du public) et 7% sont mineurs (versus 4% dans l'ensemble du public).

La part des publics de 30 ans ou plus est plus importante dans les QPV, notamment du fait d'une ouverture aux publics de plus de 25 ans des Groupements de Créateurs intervenant sur ces quartiers.

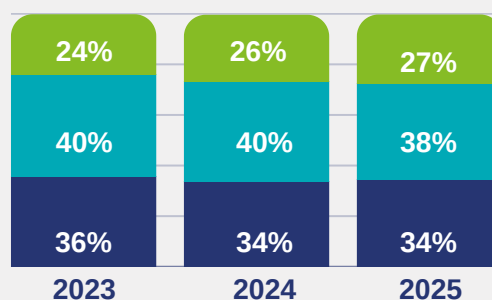
Niveau de qualification



72% des personnes entrées ont au plus le niveau Terminale(●) dont :

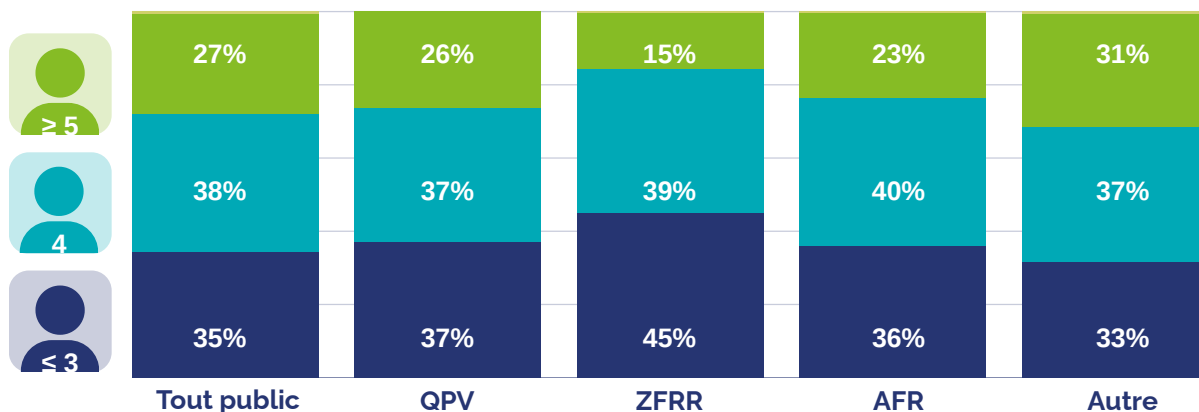
- 34% ont au plus le niveau CAP/BEP
- 38% ont le niveau Terminale (Bac obtenu ou non)

Le niveau de qualification des personnes entrées en émergence tend à augmenter depuis 2023.



Profil du public

Niveau de qualification selon le type de territoire de résidence

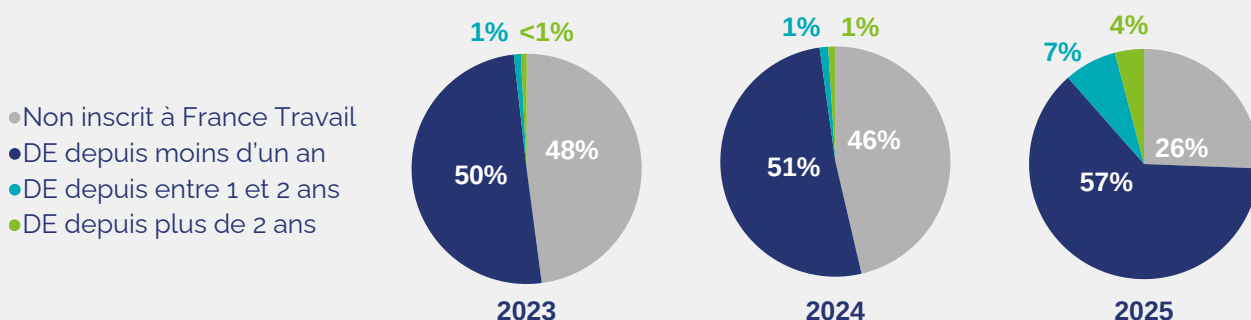


Le niveau de qualification des publics entrés en émergence en 2025 est moins élevé dans les territoires fragiles, et en particulier dans les ZFRR où 85% des publics ont au plus le niveau Bac (versus 73% dans l'ensemble du public) et 45% ont au plus le niveau CAP/BEP (versus 34%).

Inscription à France Travail

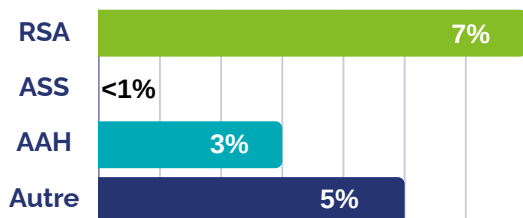
74% des personnes entrées en émergence sont inscrites à France Travail, soit 21 points de plus qu'en 2023 ou en 2024. Cette augmentation s'explique par la mise en place depuis le 1er janvier 2025 de la Loi Plein Emploi, qui conditionne l'accès des jeunes inscrits en Mission Locale au Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) et au Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA).

On observe par ailleurs une part grandissante de demandeurs d'emploi de longue durée (+ 10 points depuis 2023), et notamment de très longue durée (+ 6 points).



Profil du public

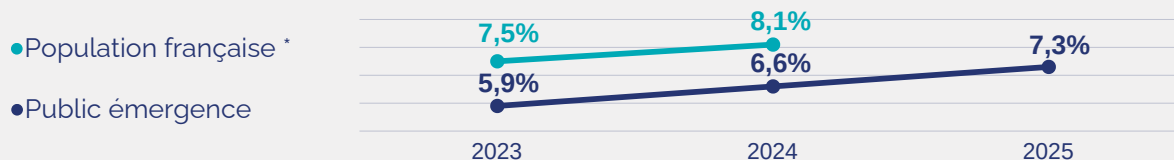
Minima sociaux



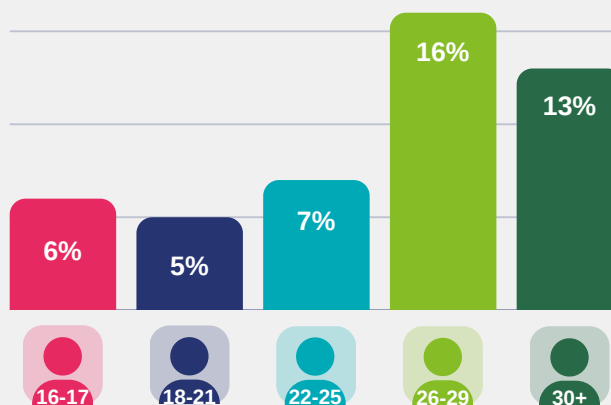
À l'instar de 2023 et 2024, 15% des personnes entrées en émergence en 2025 sont allocataires de minima sociaux, notamment du Revenu de solidarité active (RSA) et de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH).

Reconnaissance de la qualité de Travailleur Handicapé

La part des personnes titulaires d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) augmente depuis 2023, pour atteindre un niveau proche de celui au sein de la population française*, ce qui témoigne d'une capacité grandissante des Groupements de Créateurs à atteindre ces publics.



En 2025, selon les catégories d'âge, la répartition de personnes titulaires d'une RQTH varie sensiblement parmi le public entré en émergence :



* Données publiées par l'Agefiph. Celles relatives à l'année 2025 n'étaient pas encore publiées au moment de la rédaction de ce rapport.

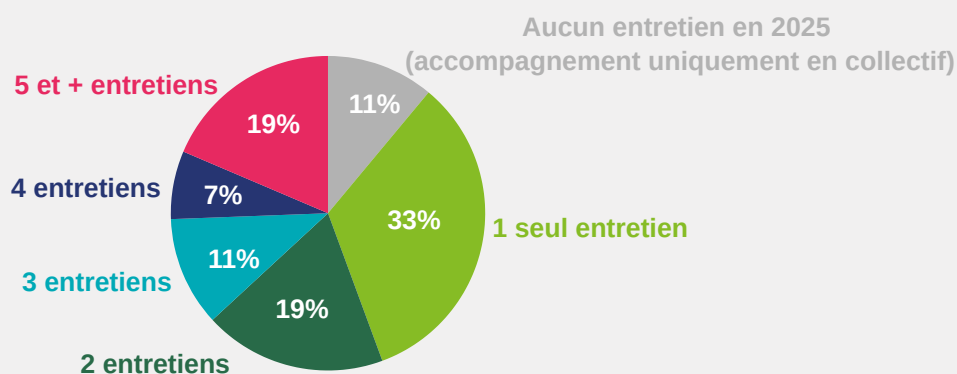
Activité

Les 55 Groupements de Créateurs en activité en 2025 ont accompagné au total 3754 personnes : les 2745 personnes ayant intégré l'émergence en 2025 (flux) et 1009 personnes l'ayant intégrée avant 2025. En moyenne, cela représente 68 personnes accompagnées par Groupement de Créateurs.

Accompagnement dans le cadre d'entretiens individuels

9692 entretiens individuels ont été réalisés, soit une moyenne de 2,7 entretiens par personne accompagnée. Cela représente plus de 10 000 heures d'accompagnement individuel.

89% des personnes ont bénéficié d'au moins un entretien individuel en 2025 (11% n'ont été accompagnés que dans le cadre d'ateliers collectifs en 2025, mais peuvent avoir bénéficié d'entretiens individuels avant 2025). 37% des personnes ont bénéficié de 3 entretiens ou plus, 19% de 5 entretiens ou plus.

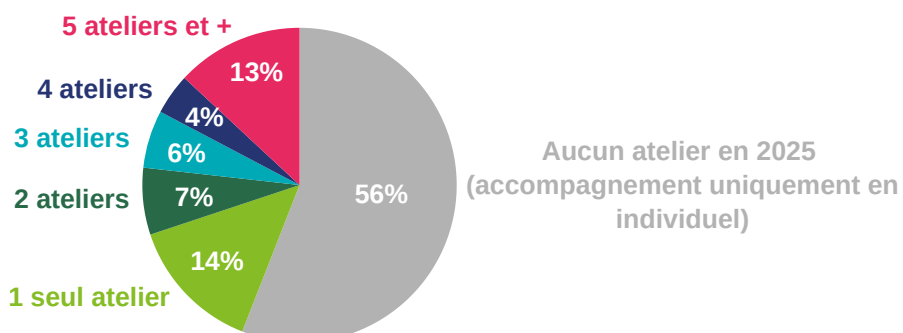


Accompagnement dans le cadre d'ateliers collectifs

1489 ateliers collectifs ont été animés, soit une moyenne d'1,8 ateliers par personne accompagnée.

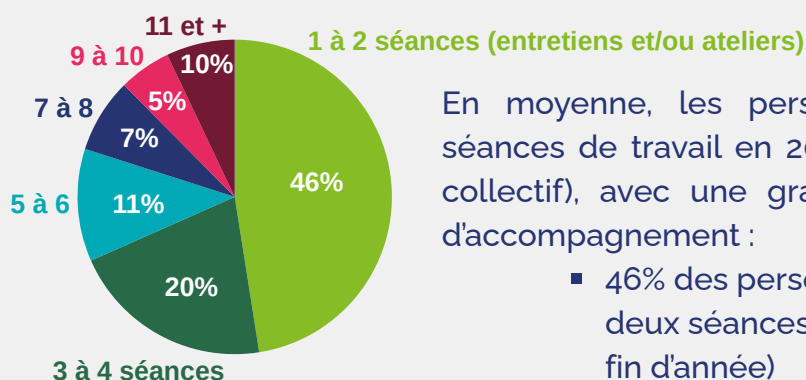
44% des personnes ont bénéficié d'au moins un atelier collectif en 2025. Ainsi, 56% n'ont été accompagnés que dans le cadre d'entretiens individuels en 2025, mais peuvent avoir bénéficié d'ateliers collectifs avant 2025.

30% des personnes ont bénéficié de 2 ateliers ou plus, 13% de 5 ateliers ou plus.



Activité

Accompagnement selon toute modalité : individuelle et collective



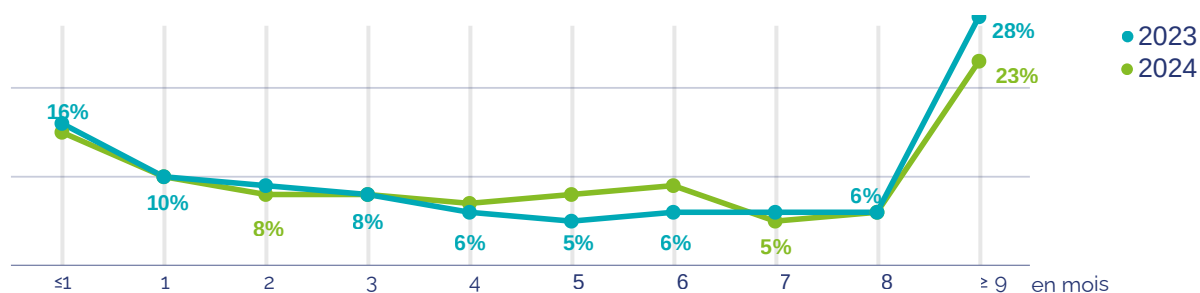
En moyenne, les personnes ont bénéficié de 4,5 séances de travail en 2025 (2,7 en individuel et 1,8 en collectif), avec une grande hétérogénéité d'intensité d'accompagnement :

- 46% des personnes ont bénéficié d'une à deux séances (notamment celles entrées en fin d'année)
- 33% ont bénéficié de plus de 5 séances.

Durée de la phase d'émergence

L'analyse de la durée de l'accompagnement en émergence (nombre de mois entre l'entrée et la sortie) des personnes entrées en 2023 et en 2024 témoigne d'une certaine polarisation entre les personnes accompagnées :

- Sur une très courte durée (26% sur un mois ou moins), parce qu'elles ont trouvé les réponses à leurs besoins dès les premières séances (connaissance de soi, définition de l'idée) ou parce qu'elles ont renoncé à poursuivre l'accompagnement (autres projets en cours, difficultés de mobilisation),
- Sur une longue durée (de 23% à 28% sur 9 mois ou plus), généralement en accomplissant des étapes en parallèle (contrats courts, formations, etc.).

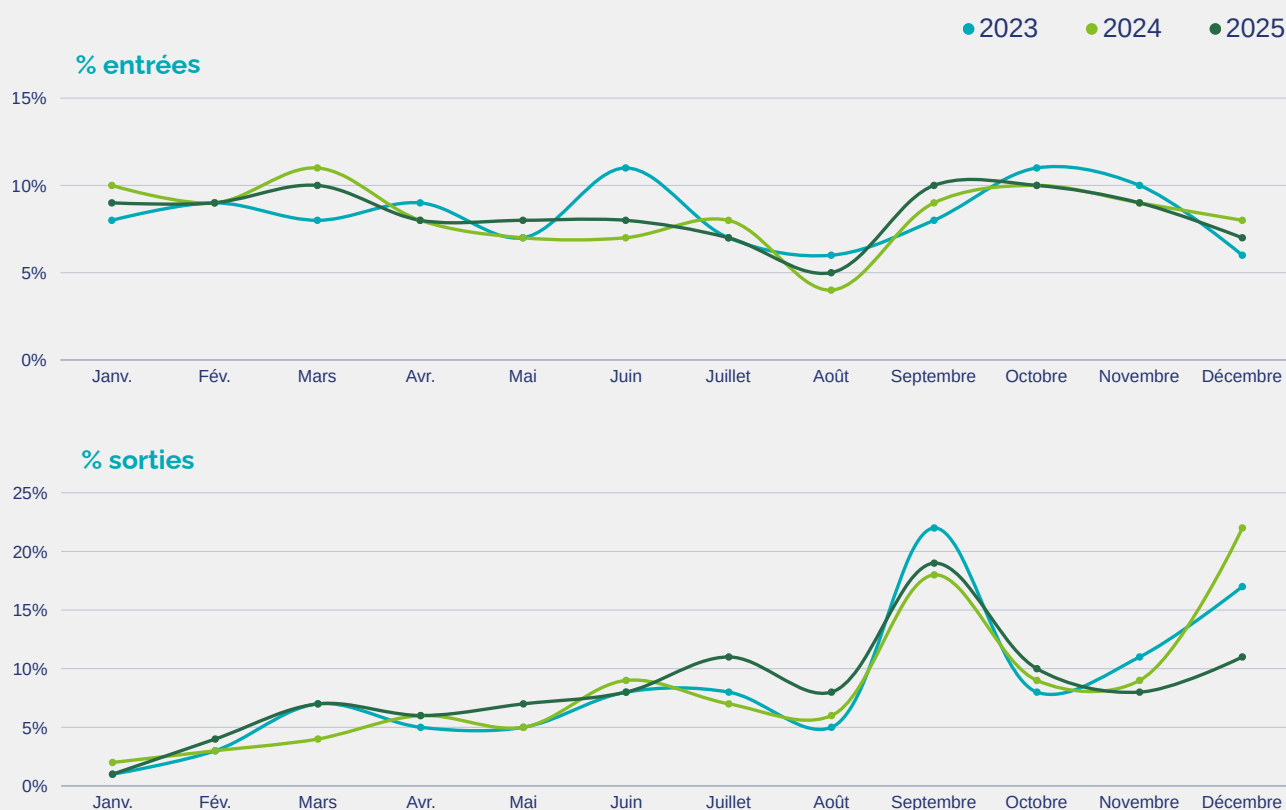


La médiane est de 5 mois pour 2023 et 2024. La durée moyenne d'accompagnement est de 6,3 mois en 2023 et de 7,5 mois en 2024.

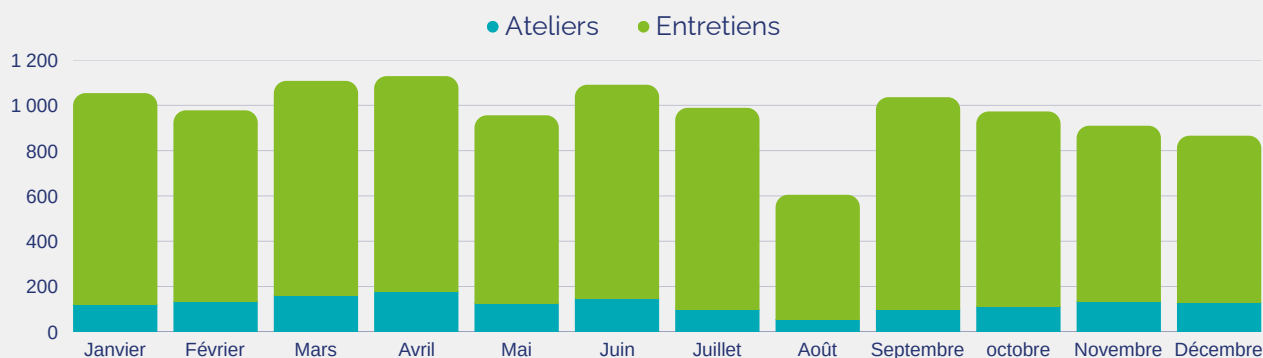
Saisonnalité

L'analyse des dates d'entrée et de sortie montre l'existence de pics sur quatre périodes :

- Janvier, uniquement pour les entrées
- Mars/avril, en particulier pour les entrées
- Juin/juillet, en particulier pour les entrées en 2023
- Septembre/octobre, pour les entrées et les sorties.



L'intensité de l'activité des Groupements de Créateurs suit la saisonnalité des entrées, davantage de séances d'accompagnement à l'émergence (individuelles ou collectives) sont animées en janvier, mars/avril, juin et septembre.

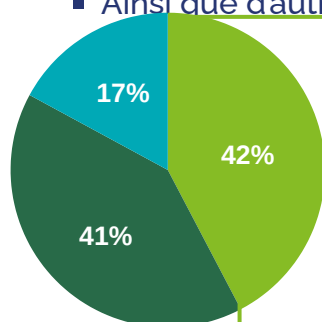


Orientations vers les acteurs du territoire

À ce jour, les personnes entrées en accompagnement en 2025 ont bénéficié de 1515 orientations vers des acteurs susceptibles de leur apporter un soutien adapté aux besoins que l'accompagnement à l'émergence a permis d'identifier (ces données demeurent provisoires, près de la moitié d'entre eux étant encore en cours d'accompagnement).

Ces orientations ont été réalisées vers :

- Des opérateurs de l'accompagnement vers l'emploi
- Les réseaux d'accompagnement et de financement de la création
- Ainsi que d'autres acteurs.

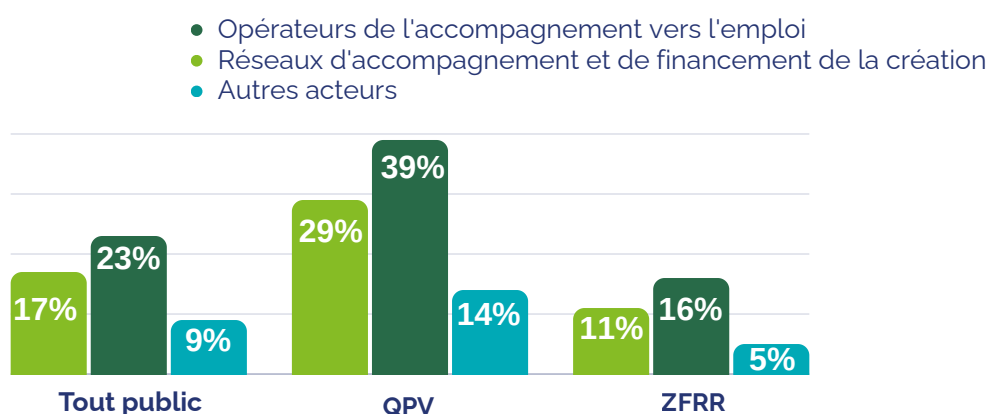


Zoom sur les orientations vers les acteurs de la création :

• BGE	184
• Chambres consulaires	164
• Adie	156
• Couveuses d'entreprise	47
• France Active	31
• Initiative France	27
• La Ruche	25
• Coopératives d'activité et d'emploi	7

La part de personnes ayant bénéficié d'orientations varie significativement selon qu'elles résident en QPV ou en ZFRR, ce qui témoigne du manque d'acteurs présents dans les territoires ruraux :

- 29% des personnes résidant en QPV ont été orientées vers des acteurs de la création contre seulement 11% des personnes résidant en ZFRR (et 17% pour l'ensemble des personnes entrées en 2025)
- 39% des personnes résidant en QPV ont été orientées vers des acteurs de l'emploi contre seulement 16% des personnes résidant en ZFRR (et 23% pour l'ensemble des personnes entrées en 2025).



RAPPORT D'IMPACT 2025 : L'ÉMERGENCE

Impact

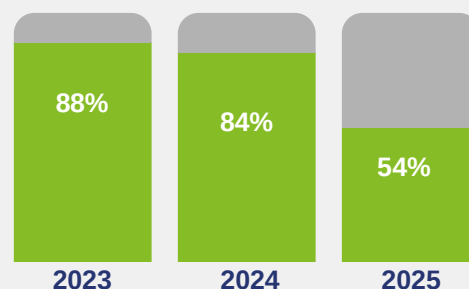
Nous présentons ici l'impact de l'émergence sur l'insertion professionnelle des personnes accompagnées à la sortie de l'accompagnement, 6 mois et un an après, que ce soit par l'accès à un emploi durable, la reprise d'une formation ou la création.

Situations à la sortie de l'accompagnement

Au moment de la rédaction de ce rapport (juin 2026) :

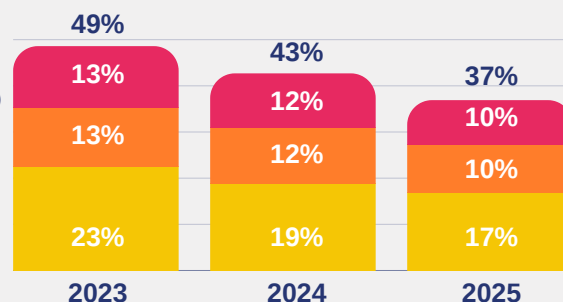
- 88% des personnes entrées en 2023
- 84% des personnes entrées en 2024
- 54% des personnes entrées en 2025

sont sorties de l'accompagnement.



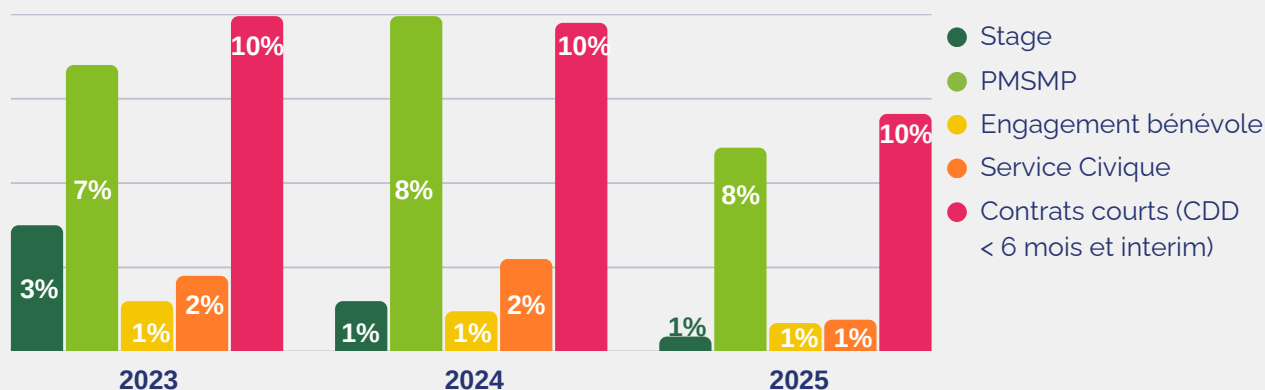
Parmi celles dont les situations sont connues, et selon les années d'entrée en accompagnement (2023, 2024 et 2025), 37% à 49% des personnes sont en sortie positive à la sortie de l'accompagnement, incluant les situations suivantes :

- Emploi durable (CDI et CDD > 6 mois)
- Création ou reprise d'entreprise
- Formation qualifiante/certifiante.



Les situations évolueront jusqu'à ce que toutes les personnes aient terminé leur phase d'émergence.

Au delà de leur situation à la sortie, les personnes accompagnées ont réalisé des actions positives d'insertion au cours de leur phase d'émergence :



Ces indicateurs rapportés au nombre de personnes entrées en émergence dans l'année sont relativement stables au fil des années.

RAPPORT D'IMPACT 2025 : L'ÉMERGENCE

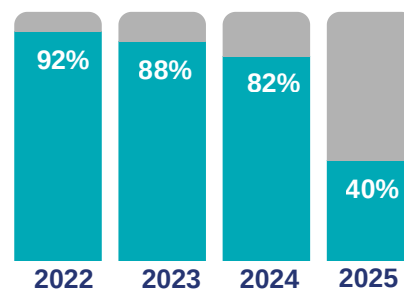
Impact

6 mois après la sortie de l'accompagnement

Au moment de la rédaction de ce rapport (juin 2026) :

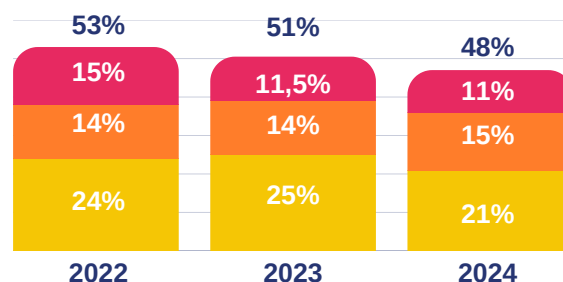
- 92% des personnes entrées en 2022
- 88% des personnes entrées en 2023
- 82% des personnes entrées en 2024
- 40% des personnes entrées en 2025

sont sorties de l'accompagnement depuis plus de 6 mois.



Parmi celles dont les situations sont connues, et selon les cohortes offrant assez de recul (2022, 2023 et 2024), 48% à 53% des personnes sont en sortie positive 6 mois après la sortie de l'accompagnement, incluant les situations suivantes :

- Emploi durable (CDI et CDD > 6 mois)
- Création ou reprise d'entreprise
- Formation qualifiante/certifiante.

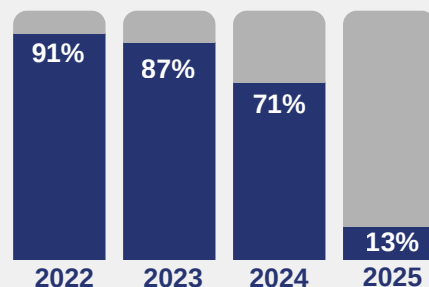


1 an après la sortie de l'accompagnement

Au moment de la rédaction de ce rapport (juin 2026) :

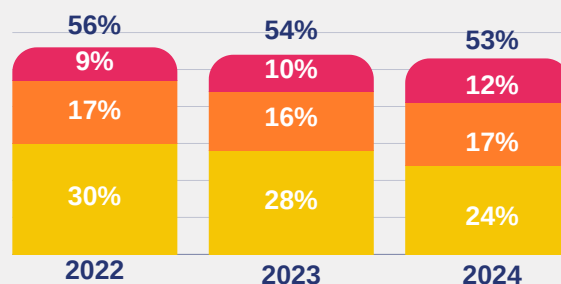
- 91% des personnes entrées en 2022
- 87% des personnes entrées en 2023
- 71% des personnes entrées en 2024
- 13% des personnes entrées en 2025

sont sorties de l'accompagnement depuis plus d'un an.



Parmi celles dont les situations sont connues, et selon les cohortes offrant assez de recul (2022, 2023 et 2024), 53% à 56% des personnes sont en sortie positive un an après la sortie de l'accompagnement, incluant les situations suivantes :

- Emploi durable (CDI et CDD > 6 mois)
- Création ou reprise d'entreprise
- Formation qualifiante/certifiante.



Ainsi, l'accompagnement des Groupements de Créateurs, dont l'aboutissement est un projet professionnel clarifié et structuré, accompagné d'un plan d'action, produit dans l'année qui suit un impact net sur :

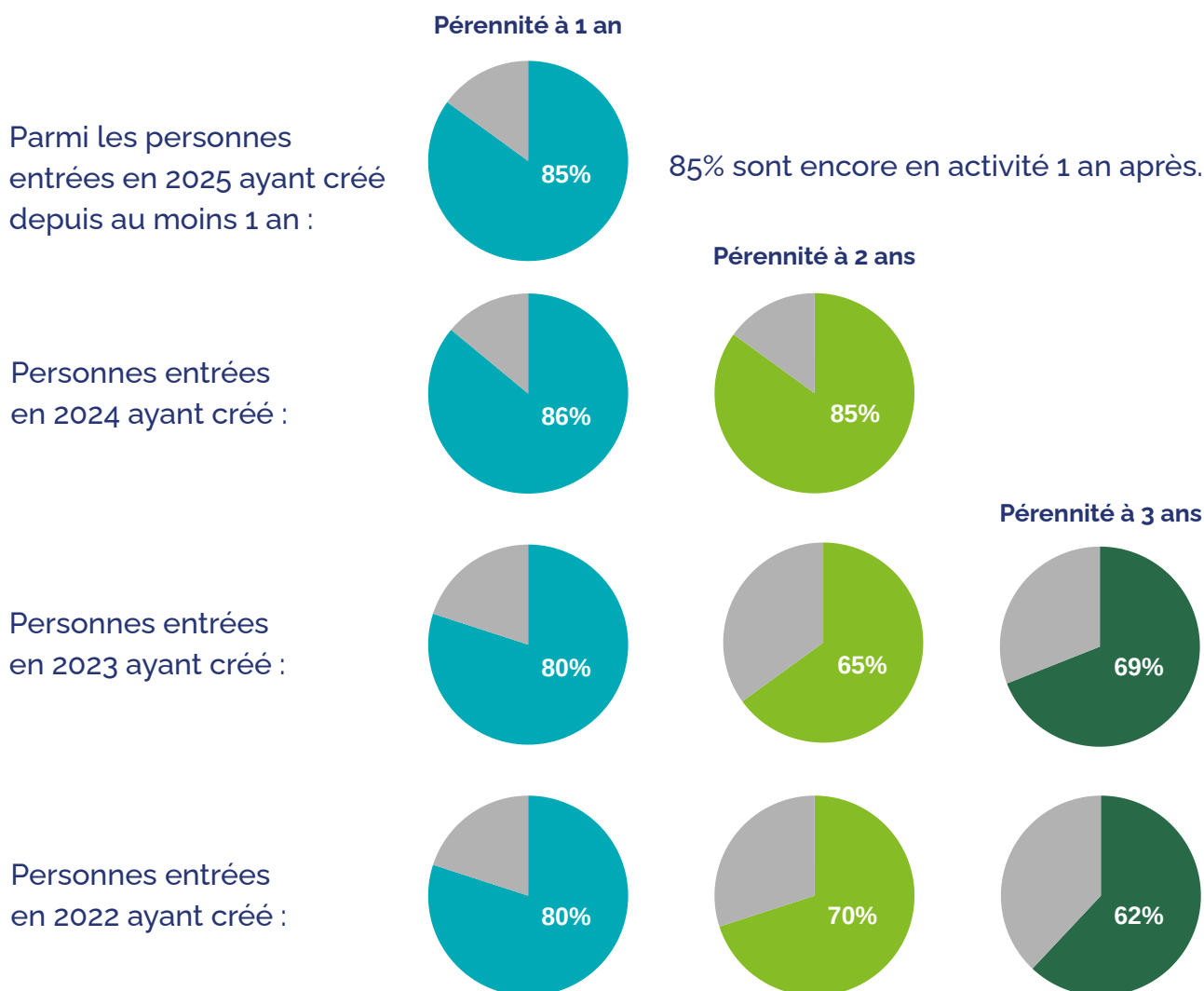
- L'accès à l'emploi durable (24% à 30%)
- La création ou la reprise d'entreprise (16% à 17%)
- La reprise de parcours de formation (9% à 12%).

RAPPORT D'IMPACT 2025 : L'ÉMERGENCE

Impact

Les personnes ayant créé une activité font l'objet d'un suivi spécifique sur 3 ans relatif à la pérennité de leur activité et au nombre d'emplois générés par les activités créées.

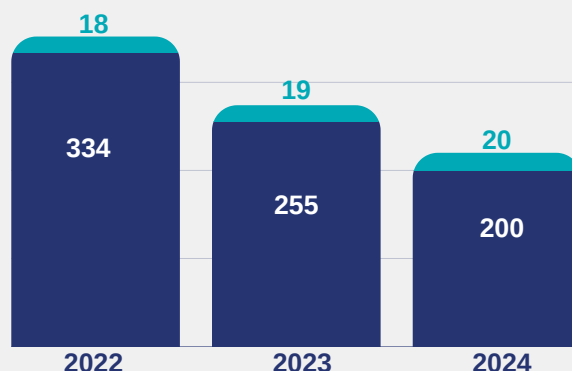
Pérennité des activités créées ou reprises



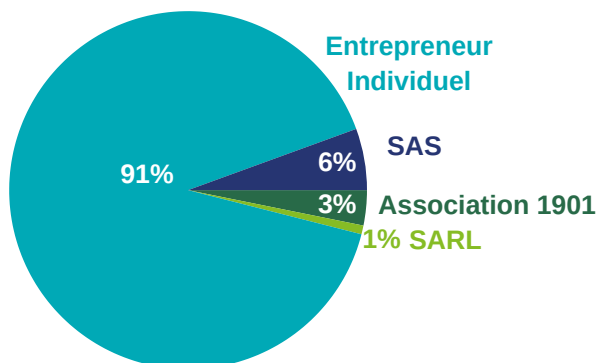
Emplois générés par les activités créées ou reprises

Un an après, les personnes ayant créé une activité ont généré :

- Pour les personnes entrées en 2022, 352 emplois dont 18 autres que ceux des créateurs
- Pour les personnes entrées en 2023, 274 emplois dont 19 autres
- Pour les personnes entrées en 2024, 220 emplois dont 20 autres.



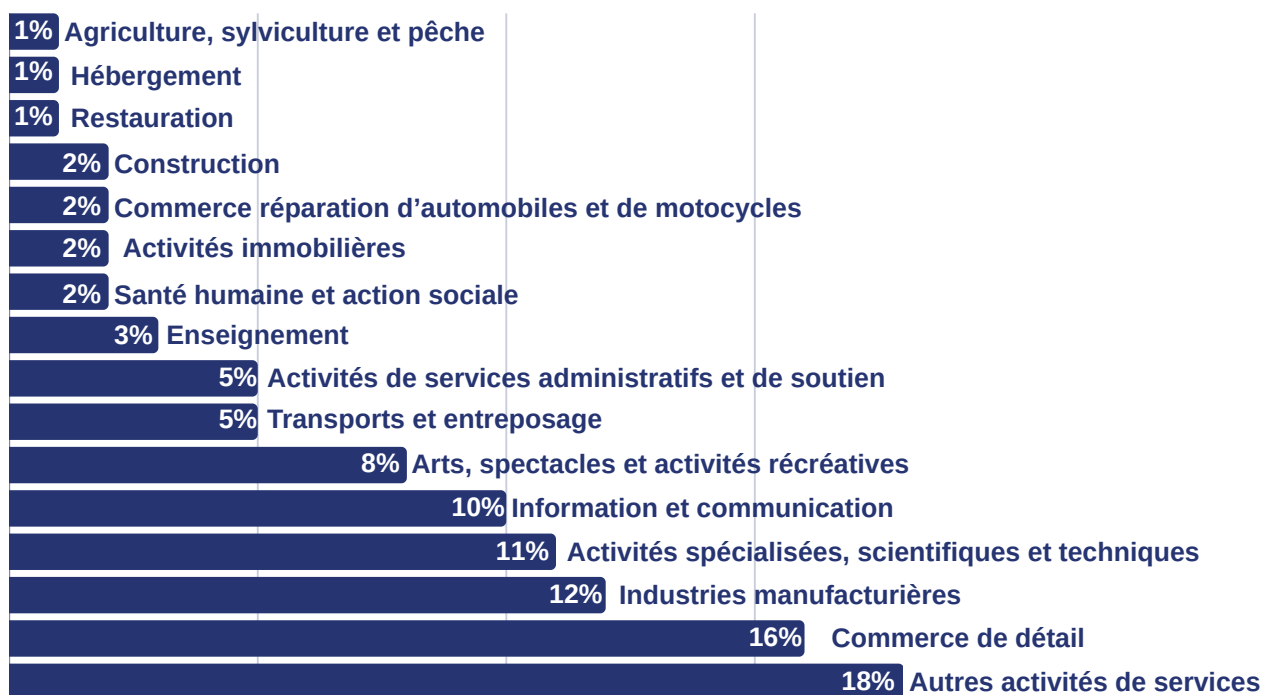
Statuts juridiques



La quasi-totalité des personnes entrées en 2025 qui ont créé leur activité ont opté pour le statut juridique d'Entrepreneur Individuel (EI), dont 96% dans le cadre du régime fiscal de la micro-entreprise.

Secteurs d'activité

Les secteurs d'activité des entreprises créées sont très variés, avec une forte représentation des activités de services :



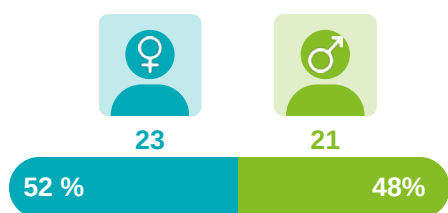
RAPPORT D'IMPACT 2025 : LA FORMATION AU DUCA

Du fait de l'intégration plus récente (fin 2023) de la formation au DUCA au système d'information du réseau (Let's Hub), nous ne disposons pas de données suffisamment exhaustives pour les années antérieures permettant des analyses approfondies. La remise à niveau du reporting en 2026 permettra d'assurer un suivi détaillé du profil des stagiaires et de l'évolution de leurs situations.

Profil du public

En 2025, 44 personnes se sont engagées dans la phase de formation au DUCA (Diplôme d'Université de Créateur d'Activité) dans les 3 Groupements de Créateurs proposant cette étape (Grand Paris Sud, Marne-la-Vallée et Guadeloupe).

Genre

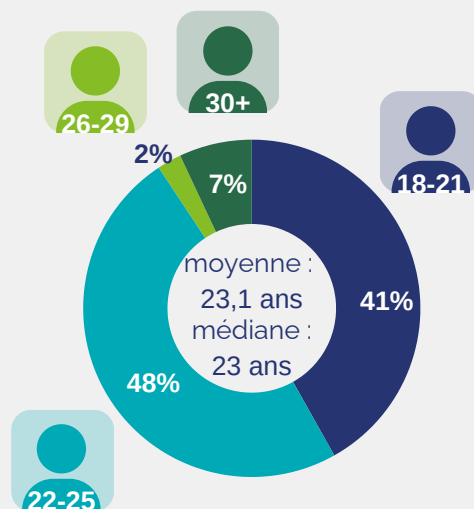


Les femmes, majoritaires parmi le public sensibilisé (54%) et accompagné à l'émergence (59%) le sont également au sein de la formation DUCA, même si c'est dans une moindre mesure (52%).

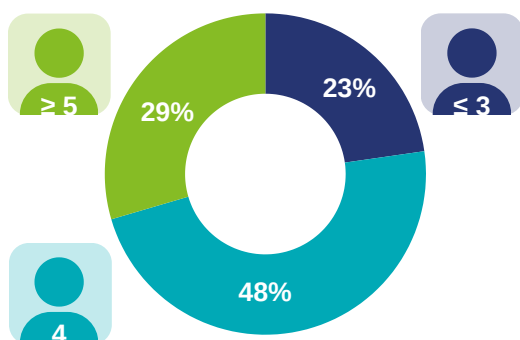
Âge

À l'instar de l'émergence, les jeunes constituent l'essentiel des stagiaires de la formation au DUCA ;

- 89% ont 25 ans ou moins
- 91% ont 29 ans ou moins.



Niveau de qualification



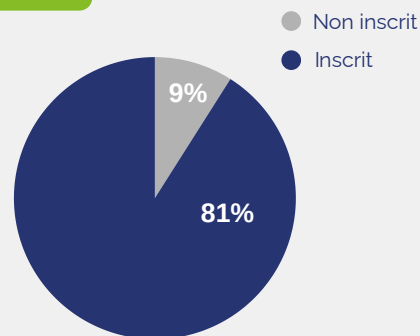
La grande majorité des stagiaires de la formation au DUCA est peu qualifiée :

- 23% ont au plus le niveau CAP/BEP
- 71% ont au plus le niveau Terminale (Bac obtenu ou non).

Profil du public

Inscription à France Travail

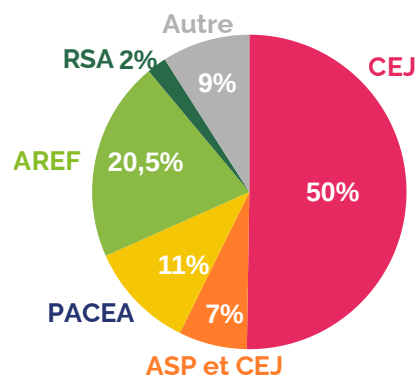
81% des stagiaires sont inscrits à France Travail, soit près de deux fois plus qu'en 2024 (43%). Comme pour la phase d'émergence, cette augmentation s'explique par la mise en place de la Loi Plein Emploi au 1er janvier 2025, qui conditionne l'accès des jeunes inscrits en Mission Locale au Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) et au Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA).



Allocations pendant la formation au DUCA

La plupart des stagiaires perçoit une allocation afin de pouvoir se consacrer pleinement à la formation, qu'il s'agisse d'une allocation :

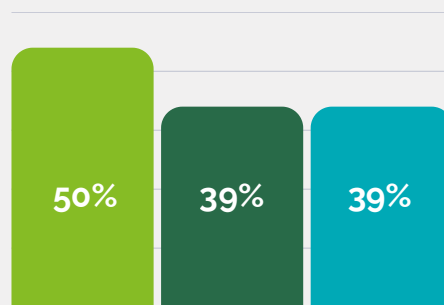
- Dans le cadre d'un Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) pour la majorité d'entre-eux
- D'Aide au retour à l'emploi formation (AREF)
- Dans le cadre du Revenu de solidarité active (RSA)
- Versée par le Conseil régional ou la Collectivité territoriale via l'Agence de services et de paiement (ASP).



Orientations suite à la formation au DUCA

À l'issue de la formation au DUCA, les stagiaires ont été orientés vers un ou plusieurs acteurs :

- D'accompagnement vers l'emploi
- D'accompagnement à l'entrepreneuriat (Business Plan, recherche de financement, démarrage d'activité, mentorat, etc.)
- Ou autres.



Du fait de l'intégration tardive (fin 2023) de la formation au DUCA au système d'information du réseau (Let's Hub), les informations relatives à la situation à la sortie de la formation, puis 6 mois et un an après la formation sont trop partiellement renseignées pour permettre une analyse pertinente à ce stade.

Ces données seront présentées dans l'édition 2026 du Rapport d'impact.

RAPPORT D'IMPACT 2025 : "TOUS ENTREPRENEURS ... !"

Le module "Tous entrepreneurs... de son avenir !" est animé sur 2 demi-journées pour permettre à un groupe d'une dizaine de jeunes :

- D'exprimer leurs rêves, leurs valeurs
- De découvrir la méthodologie de projet de façon ludique jusqu'à pitcher un projet fictif en sous-groupe
- Et de prendre conscience des compétences transversales dont ils ont fait preuve lors de cette expérience, dans le cadre d'un temps réflexif en fin de module.

En 2025, 974 jeunes ont participé au module (soit plus de 3000 jeunes depuis son lancement en 2021) dans l'une des 28 Missions Locales le proposant.

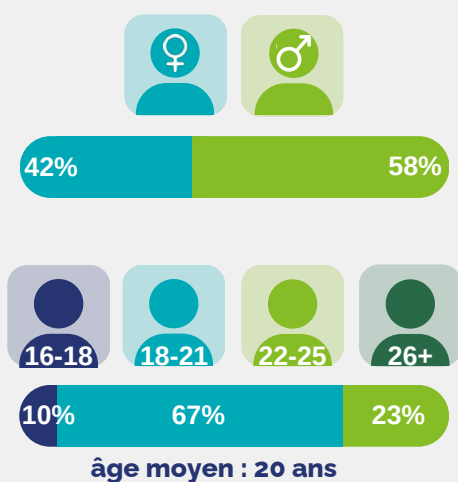
Depuis septembre 2024, un questionnaire est proposé en fin de module afin de mieux connaître le profil des participants et leurs retours, auquel 235 jeunes ont répondu, issus de 17 structures implantées dans 7 régions et 15 départements distincts.

Les réponses à ce questionnaire indiquent que :

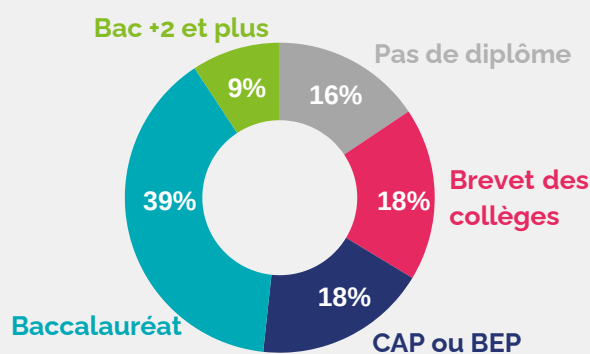
- Contrairement à l'accompagnement "Groupement de Créateurs", les hommes sont majoritairement représentés parmi les participants au module "Tous entrepreneurs... de son avenir !" (58% versus 41% dans les Groupements de Créateurs)
- Le niveau de qualification des participants est en revanche plus faible (52% ont au plus le niveau CAP/BEP versus 34% dans les Groupements de Créateurs).

Profil des bénéficiaires

Répartition genre / âge



Niveau de qualification

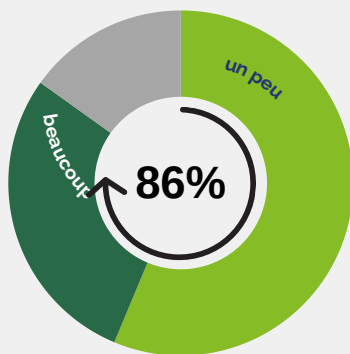


RAPPORT D'IMPACT 2025 : "TOUS ENTREPRENEURS ... !" —

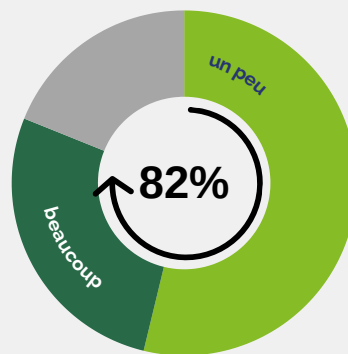
Les réponses au questionnaire permettent par ailleurs de vérifier que le module atteint ses objectifs pédagogiques :

Retour des participants

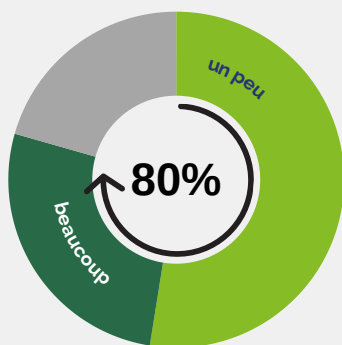
Les participants estiment que le module "Tous entrepreneurs... de son avenir !" leur a permis de :



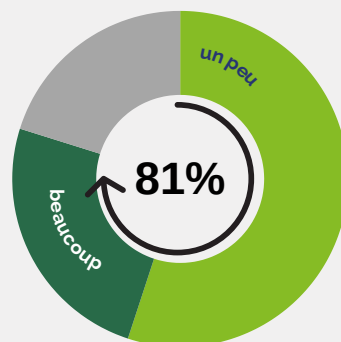
mieux se connaître



mieux identifier leurs aspirations personnelles



gagner confiance en eux



être plus à l'aise pour parler en public

Pour décrire leur expérience, les jeunes parlent de ces ateliers comme des moments :

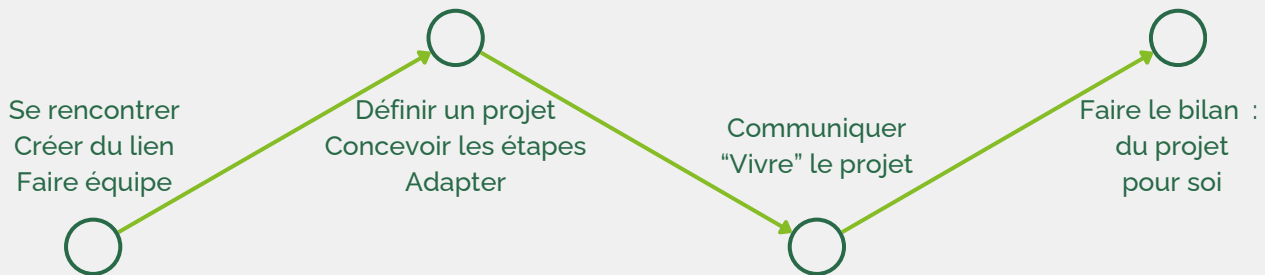
- Intéressants, instructifs, enrichissants → 51%
- Agréables → 51 %
- Interactifs, ludiques, créatifs, motivants → 9%
- De coopération, de travail d'équipe → 6%
- Surprenants → 2%

85% des participants recommandent le module.

RAPPORT D'IMPACT 2025 : "TOUS SOLIDAIRES !"

Le parcours "Tous solidaires !", animé sur 14 demi-journées réparties sur 2 à 3 mois, permet à un groupe d'une dizaine de jeunes de concevoir et réaliser un projet collectif solidaire sur leurs territoires.

Les 4 grandes étapes du parcours



Depuis le lancement du parcours en 2023, une vingtaine de projets ont été mis en œuvre, permettant aux jeunes d'agir dans les domaines de :

- L'inter-générationnalité (fête de la musique en Ehpad, après-midi jeux & goûter, animations auprès d'enfants, olympiades)
- La solidarité avec les sans-abris (collecte de vêtements & distribution, boutique éphémère, distribution de repas)
- Le lien entre jeunes (dressing, friperies, boîtes cadeaux, réalisation de capsules vidéos métier, intervention sur le thème du harcèlement, réalisation d'un escape-game, collecte et réparation de vélos, journée bien-être, projet couture)
- Le lien aux animaux (rencontres entre propriétaires, collecte de croquettes).

En 2025, 12 parcours "Tous Solidaires !" ont été mis en œuvre par 11 structures qui ont impliqué plus de 100 bénéficiaires.

Au delà de ce que ces projets solidaires ont apporté aux territoires, les professionnels ont pu constater des impacts sur les jeunes ayant participé au parcours, concernant :

- La confiance en soi,
- La prise d'initiative,
- La prise de parole en public,
- L'entraide et la confiance dans le groupe,
- La langue française (public d'origine étrangère),
- Le numérique et le passage à l'écrit.



Groupement
de Créateurs
Le réseau



Cofinancé par
l'Union européenne

Financé
par



MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION
*Justice
Égalité
Proximité*



Agir pour l'emploi
LE FONDS SOLIDAIRE DU GROUPE eaf